

2022

(budget primitif)

ÉDITIONS BUDGÉTAIRES
BUDGETS ANNEXES

**métropole
GrandNancy**

SOMMAIRE

<u>Budget annexe Eau</u>	3
<u>Budget annexe Assainissement</u>	41
<u>Budget annexe S.P.A.N.C.</u>	79
<u>Budget annexe Réseau Métropolitain de Télécommunications</u>	99
<u>Budget annexe Parcs de stationnement</u>	129
<u>Budget annexe Congrès et événements</u>	161
<u>Budget annexe Transports</u>	193
<u>Budget annexe Déchets ménagers</u>	233

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24540067600053	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT METROPOLE DU GRAND NANCY
--	--

POSTE COMPTABLE DE : NANCY MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : EAU (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	5
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	12
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	15
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	24
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	28
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	30
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	33
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	36
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	37
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	38
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	306
--------------------------	-----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires délibération 20 du 12.11.2020.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	33 066 081,94	34 955 420,00

+

+

+

R E P O R T S			
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 6 652 892,58

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	33 066 081,94	41 608 312,58
---	---------------	---------------

INVESTISSEMENT

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	14 938 852,00	14 166 845,94

+

+

+

R E P O R T S			
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 772 006,06

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	14 938 852,00	14 938 852,00
---	---------------	---------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	48 004 933,94	56 547 164,58
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	9 201 030,00	0,00	9 473 750,00	9 473 750,00	9 473 750,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 632 873,00	0,00	5 328 034,00	5 328 034,00	5 328 034,00
014	Atténuations de produits	7 300 000,00	0,00	7 300 000,00	7 300 000,00	7 300 000,00
65	Autres charges de gestion courante	177 010,00	0,00	218 010,00	218 010,00	218 010,00
Total des dépenses de gestion des services		21 310 913,00	0,00	22 319 794,00	22 319 794,00	22 319 794,00
66	Charges financières	786 000,00	0,00	701 000,00	701 000,00	701 000,00
67	Charges exceptionnelles	603 784,00	0,00	605 750,00	605 750,00	605 750,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	273 470,00		32 352,00	32 352,00	32 352,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		22 974 167,00	0,00	23 658 896,00	23 658 896,00	23 658 896,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	3 500 853,00		360 605,94	360 605,94	360 605,94
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	8 224 110,00		9 046 580,00	9 046 580,00	9 046 580,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		11 724 963,00		9 407 185,94	9 407 185,94	9 407 185,94
TOTAL		34 699 130,00	0,00	33 066 081,94	33 066 081,94	33 066 081,94

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	33 066 081,94
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	33 420 800,00	0,00	33 730 900,00	33 730 900,00	33 730 900,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	54 500,00	0,00	8 300,00	8 300,00	8 300,00
Total des recettes de gestion des services		33 478 300,00	0,00	33 739 200,00	33 739 200,00	33 739 200,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	256 100,00	0,00	276 600,00	276 600,00	276 600,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		33 734 400,00	0,00	34 015 800,00	34 015 800,00	34 015 800,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	964 730,00		939 620,00	939 620,00	939 620,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		964 730,00		939 620,00	939 620,00	939 620,00
TOTAL		34 699 130,00	0,00	34 955 420,00	34 955 420,00	34 955 420,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	6 652 892,58
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	41 608 312,58
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	8 467 565,94
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	200 262,00	0,00	636 082,00	636 082,00	636 082,00
21	Immobilisations corporelles	8 126 375,00	0,00	8 893 150,00	8 893 150,00	8 893 150,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 472 206,00	0,00	1 815 000,00	1 815 000,00	1 815 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	11 798 843,00	0,00	11 344 232,00	11 344 232,00	11 344 232,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 689 000,00	0,00	2 655 000,00	2 655 000,00	2 655 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 689 000,00	0,00	2 655 000,00	2 655 000,00	2 655 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	14 487 843,00	0,00	13 999 232,00	13 999 232,00	13 999 232,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	964 730,00		939 620,00	939 620,00	939 620,00
041	Opérations patrimoniales (4)	693 250,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 657 980,00		939 620,00	939 620,00	939 620,00
	TOTAL	16 145 823,00	0,00	14 938 852,00	14 938 852,00	14 938 852,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 938 852,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	3 675 000,00	0,00	759 660,00	759 660,00	759 660,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	52 610,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 727 610,00	0,00	759 660,00	759 660,00	759 660,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	3 245 627,80	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	3 245 627,80	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	6 973 237,80	0,00	4 759 660,00	4 759 660,00	4 759 660,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	3 500 853,00		360 605,94	360 605,94	360 605,94
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	8 224 110,00		9 046 580,00	9 046 580,00	9 046 580,00
041	Opérations patrimoniales (4)	693 250,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	12 418 213,00		9 407 185,94	9 407 185,94	9 407 185,94
	TOTAL	19 391 450,80	0,00	14 166 845,94	14 166 845,94	14 166 845,94

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	772 006,06
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 938 852,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

8 467 565,94

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	9 473 750,00		9 473 750,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 328 034,00		5 328 034,00
014	Atténuations de produits	7 300 000,00		7 300 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	218 010,00		218 010,00
66	Charges financières	701 000,00	0,00	701 000,00
67	Charges exceptionnelles	605 750,00	10 000,00	615 750,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	32 352,00	9 036 580,00	9 068 932,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		360 605,94	360 605,94
Dépenses d'exploitation – Total		23 658 896,00	9 407 185,94	33 066 081,94

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	33 066 081,94
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	939 620,00	939 620,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 655 000,00	0,00	2 655 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	636 082,00	0,00	636 082,00
21	Immobilisations corporelles (6)	8 893 150,00	0,00	8 893 150,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 815 000,00	0,00	1 815 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		13 999 232,00	939 620,00	14 938 852,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 938 852,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	33 730 900,00		33 730 900,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	8 300,00		8 300,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	276 600,00	939 620,00	1 216 220,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		34 015 800,00	939 620,00	34 955 420,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	6 652 892,58
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	41 608 312,58
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	759 660,00	0,00	759 660,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		2 350,00	2 350,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		9 034 230,00	9 034 230,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		360 605,94	360 605,94
Recettes d'investissement – Total		759 660,00	9 407 185,94	10 166 845,94

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	772 006,06
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	4 000 000,00
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 938 852,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	9 201 030,00	9 473 750,00	9 473 750,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	933 200,00	1 304 420,00	1 304 420,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	214 000,00	189 000,00	189 000,00
6064	Fournitures administratives	25 280,00	25 200,00	25 200,00
6066	Carburants	93 400,00	100 000,00	100 000,00
6068	Autres matières et fournitures	105 110,00	119 180,00	119 180,00
611	Sous-traitance générale	16 000,00	18 000,00	18 000,00
6132	Locations immobilières	9 500,00	9 500,00	9 500,00
6135	Locations mobilières	23 400,00	100 000,00	100 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	25 500,00	14 550,00	14 550,00
61523	Entretien, réparations réseaux	1 017 000,00	867 000,00	867 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	15 000,00	15 000,00	15 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	62 300,00	75 300,00	75 300,00
6156	Maintenance	212 000,00	284 250,00	284 250,00
6161	Multirisques	11 000,00	9 950,00	9 950,00
6168	Autres	95 000,00	97 500,00	97 500,00
617	Etudes et recherches	139 000,00	140 000,00	140 000,00
618	Divers	192 450,00	143 950,00	143 950,00
6226	Honoraires	23 500,00	20 000,00	20 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	6 500,00	11 500,00	11 500,00
6228	Divers	3 500 000,00	3 550 000,00	3 550 000,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6238	Divers	4 740,00	4 100,00	4 100,00
6248	Divers	8 850,00	8 850,00	8 850,00
6251	Voyages et déplacements	800,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	26 900,00	18 900,00	18 900,00
6262	Frais de télécommunications	115 000,00	124 000,00	124 000,00
627	Services bancaires et assimilés	3 200,00	3 200,00	3 200,00
6281	Concours divers (cotisations)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6282	Frais de gardiennage	75 000,00	120 600,00	120 600,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	45 900,00	46 000,00	46 000,00
6287	Remboursements de frais	940 000,00	806 000,00	806 000,00
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	60 000,00	50 000,00	50 000,00
63512	Taxes foncières	274 000,00	270 000,00	270 000,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	630 000,00	630 000,00	630 000,00
6378	Autres taxes et redevances	276 000,00	276 300,00	276 300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 632 873,00	5 328 034,00	5 328 034,00
6218	Autre personnel extérieur	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6331	Versement de mobilité	47 968,00	54 843,00	54 843,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	21 061,00	27 388,00	27 388,00
6411	Salaires, appointements, commissions	2 679 533,00	3 220 030,00	3 220 030,00
6413	Primes et gratifications	524 007,00	501 963,00	501 963,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	423 119,00	473 368,00	473 368,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	689 375,00	786 632,00	786 632,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	15 685,00	11 892,00	11 892,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	8 690,00	9 731,00	9 731,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 250,00	6 307,00	6 307,00
648	Autres charges de personnel	190 185,00	209 380,00	209 380,00
014	Atténuations de produits (7)	7 300 000,00	7 300 000,00	7 300 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	4 350 000,00	4 350 000,00	4 350 000,00
706129	Revers redevance modernisat° agence eau	2 950 000,00	2 950 000,00	2 950 000,00
65	Autres charges de gestion courante	177 010,00	218 010,00	218 010,00
6518	Autres	0,00	40 000,00	40 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	125 000,00	129 000,00	129 000,00
6542	Créances éteintes	52 000,00	49 000,00	49 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		21 310 913,00	22 319 794,00	22 319 794,00
66	Charges financières (b) (8)	786 000,00	701 000,00	701 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	786 000,00	701 000,00	701 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	603 784,00	605 750,00	605 750,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	400 200,00	400 200,00	400 200,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	31 617,00	32 040,00	32 040,00

METROPOLE DU GRAND NANCY - Budget EAU - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	163 167,00	165 010,00	165 010,00
678	Autres charges exceptionnelles	8 800,00	8 500,00	8 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	273 470,00	32 352,00	32 352,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	273 470,00	32 352,00	32 352,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		22 974 167,00	23 658 896,00	23 658 896,00
023	Virement à la section d'investissement	3 500 853,00	360 605,94	360 605,94
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	8 224 110,00	9 046 580,00	9 046 580,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	8 214 110,00	9 034 230,00	9 034 230,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	0,00	2 350,00	2 350,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		11 724 963,00	9 407 185,94	9 407 185,94
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		11 724 963,00	9 407 185,94	9 407 185,94
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		34 699 130,00	33 066 081,94	33 066 081,94

+

RESTES A REALISER N-1 (13)		0,00
-----------------------------------	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00
--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		33 066 081,94
---	--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	89 197,57
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	89 197,57
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	3 000,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	3 000,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	33 420 800,00	33 730 900,00	33 730 900,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	21 800 000,00	22 000 000,00	22 000 000,00
70123	Contre-valeur redevance prélèvement	630 000,00	630 000,00	630 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	4 350 000,00	4 350 000,00	4 350 000,00
70128	Autres taxes et redevances	270 000,00	270 000,00	270 000,00
704	Travaux	500 000,00	520 000,00	520 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	2 950 000,00	2 950 000,00	2 950 000,00
7064	Locations de compteurs	2 750 000,00	2 900 000,00	2 900 000,00
7068	Autres prestations de services	20 000,00	30 000,00	30 000,00
7087	Remboursement de frais	800,00	900,00	900,00
7088	Autres produits activités annexes	150 000,00	80 000,00	80 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	54 500,00	8 300,00	8 300,00
752	Revenus des immeubles	6 500,00	8 300,00	8 300,00
7588	Autres	48 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		33 478 300,00	33 739 200,00	33 739 200,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	256 100,00	276 600,00	276 600,00
7711	Dépôts et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvré créances admises en non valeur	3 000,00	2 000,00	2 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	1 000,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	202 100,00	200 100,00	200 100,00
774	Subventions exceptionnelles	0,00	24 500,00	24 500,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	50 000,00	50 000,00	50 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		33 734 400,00	34 015 800,00	34 015 800,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	964 730,00	939 620,00	939 620,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	964 730,00	939 620,00	939 620,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		964 730,00	939 620,00	939 620,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		34 699 130,00	34 955 420,00	34 955 420,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	6 652 892,58
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	41 608 312,58
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043*.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	200 262,00	636 082,00	636 082,00
2031	Frais d'études	0,00	340 000,00	340 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	200 262,00	296 082,00	296 082,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	8 126 375,00	8 893 150,00	8 893 150,00
2111	Terrains nus	10 750,00	20 000,00	20 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	763 000,00	610 000,00	610 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	5 729 760,00	6 370 000,00	6 370 000,00
21561	Service de distribution d'eau	1 210 715,00	1 501 000,00	1 501 000,00
2182	Matériel de transport	248 500,00	248 500,00	248 500,00
2183	Matériel de bureau et informatique	119 000,00	54 000,00	54 000,00
2184	Mobilier	28 500,00	73 500,00	73 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	16 150,00	16 150,00	16 150,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 472 206,00	1 815 000,00	1 815 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 352 206,00	1 815 000,00	1 815 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	120 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		11 798 843,00	11 344 232,00	11 344 232,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 689 000,00	2 655 000,00	2 655 000,00
1641	Emprunts en euros	2 173 000,00	2 140 000,00	2 140 000,00
1678	Autres dettes condit° particulières	516 000,00	515 000,00	515 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 689 000,00	2 655 000,00	2 655 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		14 487 843,00	13 999 232,00	13 999 232,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	964 730,00	939 620,00	939 620,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	964 730,00	939 620,00	939 620,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	692 350,00	676 100,00	676 100,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	8 700,00	8 700,00	8 700,00
13918	Autres subventions d'équipement	263 680,00	254 820,00	254 820,00
15112	Provisions litiges et contentieux	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	693 250,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	693 250,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 657 980,00	939 620,00	939 620,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		16 145 823,00	14 938 852,00	14 938 852,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 938 852,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	3 675 000,00	759 660,00	759 660,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	3 675 000,00	759 660,00	759 660,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	52 610,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	52 610,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 727 610,00	759 660,00	759 660,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 245 627,80	4 000 000,00	4 000 000,00
1068	Autres réserves	3 245 627,80	4 000 000,00	4 000 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 245 627,80	4 000 000,00	4 000 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		6 973 237,80	4 759 660,00	4 759 660,00
021	Virement de la section d'exploitation	3 500 853,00	360 605,94	360 605,94
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	8 224 110,00	9 046 580,00	9 046 580,00
15112	Provisions litiges et contentieux	0,00	2 350,00	2 350,00
2182	Matériel de transport	10 000,00	10 000,00	10 000,00
28031	Frais d'études	21 920,00	39 200,00	39 200,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	43 850,00	40 410,00	40 410,00
28131	Bâtiments	0,00	188 340,00	188 340,00
281311	Bâtiments d'exploitation	206 330,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	309 550,00	309 550,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	243 320,00	0,00	0,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	800,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	7 547 930,00	7 547 930,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	6 848 610,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	740 300,00	740 300,00
281561	Service de distribution d'eau	729 960,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	57 190,00	99 390,00	99 390,00
28183	Matériel de bureau et informatique	47 250,00	51 960,00	51 960,00
28184	Mobilier	12 360,00	15 600,00	15 600,00
28188	Autres	2 520,00	1 550,00	1 550,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		11 724 963,00	9 407 185,94	9 407 185,94
041	Opérations patrimoniales (8)	693 250,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	693 250,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		12 418 213,00	9 407 185,94	9 407 185,94
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		19 391 450,80	14 166 845,94	14 166 845,94

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	772 006,06
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 938 852,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					40 262 904,59									
1641 Emprunts en euros (total)					40 262 904,59									
0044520G (CFF-44520G)	CREDIT FONCIER (GPE CE)	20/12/2016	01/12/2016	01/03/2017	4 262 904,59	F	FIXE	2,860	2,933		T	P	N	A-1
1311410 (CDC/18-1311410)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/06/2012	28/12/2012	01/06/2013	1 500 000,00	V	LEP	3,640	3,870		T	C	N	A-1
1313203 (CDC/18-5035697)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/04/2018	01/04/2018	01/04/2019	1 700 000,00	V	LIVRETA	1,500	1,637		A	X Produits CDC	N	A-1
17590 (SG/08-17590)	SOCIETE GENERALE	05/11/2008	10/12/2008	29/03/2009	4 100 000,00	F	FIXE	3,690	3,591		T	P	N	A-1
1816192X (CE/12-1816192X)	CREDIT FONCIER (GPE CE)	11/05/2012	01/06/2012	01/09/2012	3 300 000,00	F	FIXE	4,980	5,149		T	C	N	A-1
18487 (SG/11-18487)	SOCIETE GENERALE	07/09/2011	20/10/2011	20/04/2012	4 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	1,840	1,836		T	P	N	B-1
237133 (CAL-06)	CREDIT AGRICOLE CIB	22/12/2006	29/12/2006	29/12/2007	8 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	3,470	3,812		A	P	N	B-4
270343/T1 (CA/07-270343/T1)	CREDIT AGRICOLE CIB	17/12/2007	20/12/2007	31/03/2008	2 200 000,00	V	TAUX STRUCTURE	3,030	3,136		A	P	N	A-1
560 (SG/09-560)	SOCIETE GENERALE	22/12/2009	31/12/2009	31/01/2010	3 000 000,00	F	FIXE	3,565	3,678		M	C	N	A-1
8376663A (CE/13-2140992W)	CREDIT FONCIER (GPE CE)	21/12/2012	04/01/2013	04/04/2013	2 500 000,00	F	FIXE	4,310	4,445		T	C	N	A-1
MIN536375 (BP/20-MIN533721)	LA BANQUE POSTALE	13/11/2020	15/01/2021	01/05/2021	600 000,00	F	FIXE	0,800	0,807		T	C	N	A-1
MON504825 (BP/15-MON504825)	LA BANQUE POSTALE	29/05/2015	24/06/2015	01/01/2016	5 100 000,00	F	FIXE	1,530	1,536		S	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					10 284 084,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

METROPOLE DU GRAND NANCY - Budget EAU - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					10 284 084,00									
15C54108 (12530)	AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE	19/01/2017	08/01/2016	01/02/2018	9 623 700,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
16C54191 (12545)	AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE	19/01/2017	01/02/2017	01/02/2018	660 384,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					50 546 988,59									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		22 328 105,25					2 136 939,35	699 904,55	0,00	88 956,24
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		22 328 105,25					2 136 939,35	699 904,55	0,00	88 956,24
0044520G (CFF-44520G)	N	0,00	A-1	2 968 846,48	9,17	F	FIXE	2,860	282 837,22	83 023,56	0,00	6 615,04
1311410 (CDC/18-1311410)	N	0,00	A-1	684 090,90	6,83	V	LIVRETA	1,700	97 727,28	13 284,90	0,00	2 120,90
1313203 (CDC/18-5035697)	N	0,00	A-1	1 526 108,42	21,25	V	LIVRETA	1,250	60 696,96	19 076,36	0,00	19 321,35
17590 (SG/08-17590)	N	0,00	A-1	1 912 417,48	6,99	F	FIXE	3,690	234 208,06	68 287,63	0,00	516,05
1816192X (CE/12-1816192X)	N	0,00	A-1	1 732 500,00	10,42	F	FIXE	4,980	165 000,00	84 344,08	0,00	6 721,96
18487 (SG/11-18487)	N	0,00	B-1	2 797 819,17	10,05	C	TAUX STRUCTURES	1,840	184 179,97	50 926,41	0,00	9 751,78
237133 (CAL-06)	N	0,00	B-4	2 620 583,03	4,99	C	TAUX STRUCTURES	7,000	483 830,68	185 988,60	0,00	1 246,44
270343/T1 (CA/07-270343/T1)	N	0,00	A-1	1 021 489,70	7,00	F	FIXE	3,050	125 459,18	31 588,16	0,00	75,91
560 (SG/09-560)	N	0,00	A-1	1 200 000,07	8,00	F	FIXE	3,565	150 000,00	40 877,42	0,00	103,98
8376663A (CE/13-2140992W)	N	0,00	A-1	1 406 250,00	11,01	F	FIXE	4,310	125 000,00	59 400,93	0,00	13 652,07
MIN536375 (BP/20-MIN533721)	N	0,00	A-1	582 000,00	24,08	F	FIXE	0,800	24 000,00	4 584,00	0,00	739,96
MON504825 (BP/15-MON504825)	N	0,00	A-1	3 876 000,00	18,50	F	FIXE	1,530	204 000,00	58 522,50	0,00	28 090,80
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		8 227 267,20					514 204,20	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		8 227 267,20					514 204,20	0,00	0,00	0,00
15C54108 (12530)	N	0,00	A-1	7 698 960,00	15,08	F	FIXE	0,000	481 185,00	0,00	0,00	0,00

METROPOLE DU GRAND NANCY - Budget EAU - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
16C54191 (12545)	N	0,00	A-1	528 307,20	15,08	F	FIXE	0,000	33 019,20	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		30 555 372,45					2 651 143,55	699 904,55	0,00	88 956,24

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
18487 (SG/11-18487)	SOCIETE GENERALE	4 000 000,00	2 797 819,17	1	20,00		1.84	EURIBOR03M+0.5	0,00		1,840	50 926,41	0,00	9,16
237133 (CAL-06)	CREDIT AGRICOLE CIB	8 000 000,00	2 620 583,03	4	19,00		3.47	7	561 538,63		7,000	185 988,60	0,00	8,58
TOTAL (B)		12 000 000,00	5 418 402,20						561 538,63			236 915,01	0,00	17,74
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		12 000 000,00	5 418 402,20						561 538,63			236 915,01	0,00	17,73

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	12	0	0	0	0	
	% de l'encours	82,27	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	25 136 970,25	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	1	0	
	% de l'encours	9,16	0,00	0,00	8,58	0,00	
	Montant en euros	2 797 819,17	0,00	0,00	2 620 583,03	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	12 Novembre 2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	13... - Subventions d'équipement transférables (sur la durée d'amortissement des biens)	0	12/11/2020
L	2031 - Frais d'études	5	12/11/2020
L	2032 - Frais de recherche et de développement	5	12/11/2020
L	205... - Concessions et droits similaires, licences, droits et valeurs similaires	5	12/11/2020
L	205... - Logiciels	2	12/11/2020
L	205... Brevets (durée du privilège ou durée effective de leur utilisation si elle est plus brève)	0	12/11/2020
L	2088 - Autres immobilisations incorporelles	5	12/11/2020
L	211... Terrains (non amortissable)	0	12/11/2020
L	21311 - Constructions de bâtiments d'exploitation	75	12/11/2020
L	21311 - Constructions de châteaux d'eau et d'usines de production d'eau potable	75	12/11/2020
L	21311 - Travaux d'aménagements sur des bâtiments d'exploitation existants	20	12/11/2020
L	2135... - Installations générales, agencements et aménagements des constructions	20	12/11/2020
L	21351 - Investissements sur bâtiments d'exploitation existants	20	12/11/2020
L	21355 - Installations générales, agencement des constructions de bâtiments administratifs	10	12/11/2020
L	21531 - Constructions de réservoirs d'eau potable	75	12/11/2020
L	21531 - Constructions de réservoirs d'eau potable (historique)	60	12/11/2020
L	21531 - Constructions de réseaux d'alimentation en eau potable - amélioration traitement de l'eau	50	12/11/2020
L	21531 - Travaux de modernisation sur usine de production d'eau potable (génie civil)	50	12/11/2020
L	21531 - Investissements sur réseaux d'alimentation en eau potable existants	20	12/11/2020
L	21531 - Travaux de modernisation sur usines de production d'eau potable (process)	20	12/11/2020
L	21531- Travaux sur stations de pompage	20	12/11/2020
L	21531 - Réseaux de câblage	15	12/11/2020
L	21531 - Réseaux divers (carottage)	10	12/11/2020
L	21531 - Station d'alerte	10	12/11/2020
L	21531 - Travaux sur transformateurs électriques, capteurs et autres installations spécifiques	10	12/11/2020
L	21531 - Télésurveillance centralisée des réseaux	5	12/11/2020
L	2154 - Matériel industriel	5	12/11/2020
L	2155 - Outillage industriel	5	12/11/2020
L	21561 - Compteurs d'eau	10	12/11/2020
L	21561 - Matériel spécifique de réseaux et d'exploitation du service de l'eau	15	12/11/2020
L	21561 - Matériel spécifique d'exploitation du service de l'eau (petit matériel)	5	12/11/2020
L	2157 - Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	5	12/11/2020
L	216 - Collections et œuvre d'art (non amortissable)	0	12/11/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	217...- Immob. reçue au titre d'une mise à disposition selon règles d'amort. régissant les comptes 21	0	12/11/2020
L	2182 - Matériel de transport - camions, fourgons et véhicules industriels	10	12/11/2020
L	2182 - Matériel de transport - voitures et véhicules légers	5	12/11/2020
L	2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	5	12/11/2020
L	2184 - Mobilier	12	12/11/2020
L	2184 - Mobilier (historique)	10	12/11/2020
L	2188 - Autres immob. corporelles (en fonction de la durée estimative du bien : coffres-forts...)	20	12/11/2020
L	2188 - Autres immobilisations corporelles	10	12/11/2020
L	22... - Immob. reçue en affectation selon règles d'amortissement régissant les comptes 21	0	12/11/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	2 350,00		0,00	2 350,00	0,00	2 350,00
- Vuillaume : contentieux sur factures d'eau	2 350,00	31/03/2022	0,00	2 350,00	0,00	2 350,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	2 350,00		0,00	2 350,00	0,00	2 350,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	32 352,00		581 470,00	613 822,00	0,00	613 822,00
- Dépréciations des actifs circulants (comptes de redevables)	32 352,00	31/01/2020	581 470,00	613 822,00	0,00	613 822,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	32 352,00		581 470,00	613 822,00	0,00	613 822,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		3 594 620,00	I 3 594 620,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 655 000,00	2 655 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 140 000,00	2 140 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	515 000,00	515 000,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		939 620,00	939 620,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	939 620,00	939 620,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 594 620,00	0,00	0,00	3 594 620,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		9 397 185,94	III 9 397 185,94
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		9 397 185,94	9 397 185,94
15...	Provisions pour risques et charges		
15112	Provisions litiges et contentieux	2 350,00	2 350,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	39 200,00	39 200,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	40 410,00	40 410,00
28131	Bâtiments	188 340,00	188 340,00
281311	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	309 550,00	309 550,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	7 547 930,00	7 547 930,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	740 300,00	740 300,00
281561	Service de distribution d'eau	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	99 390,00	99 390,00
28183	Matériel de bureau et informatique	51 960,00	51 960,00
28184	Mobilier	15 600,00	15 600,00
28188	Autres	1 550,00	1 550,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	360 605,94	360 605,94

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	9 397 185,94	0,00	772 006,06	4 000 000,00	14 169 192,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 594 620,00
Ressources propres disponibles	IV 14 169 192,00
Solde	V = IV – II (6) 10 574 572,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6742		Participation remboursement annuités de dettes	Métropole du Grand Nancy	Etablissement de droit public	32 040,00
6743.3		Participation coopération internationale	Divers organismes	Personne physique	50 000,00
6743.6		Convention FNCCR analyses comparatives	FNCCR	Etablissement de droit public	3 800,00
6743.7		Eau et Asst Tarification sociale de l'eau	SPL GRAND NANCY HABITAT	Autre personne de droit privé	111 210,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2022 - 4102 DIVERSIFICATION DE LA RESSOURCE EN EAU	0,00	33 919 621,00	33 919 621,00	0,00	340 000,00	33 579 621,00
2022 - 4101 DÉMOLITION ANCIENNE USINE ST CHARLES	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	0,00	2 000 000,00
2022 - 4106 RÉSEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE	0,00	11 995 000,00	11 995 000,00	0,00	3 930 000,00	8 065 000,00
2022 - 4108 SÉCURISATION DE LA RESSOURCE EN EAU	0,00	11 760 000,00	11 760 000,00	0,00	510 000,00	11 250 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		16,00	0,00	16,00	13,39	0,25	13,64
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	5,00	0,00	5,00	4,75	0,25	5,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 1E CL	C	3,00	0,00	3,00	3,17	0,00	3,17
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 2E CL	C	1,00	0,00	1,00	1,67	0,00	1,67
ATTACHE PRINCIPAL	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		101,00	0,00	101,00	78,17	3,08	81,25
ADJOINT TECHNIQUE	C	21,00	0,00	21,00	15,00	0,75	15,75
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 1E CL	C	8,00	0,00	8,00	8,80	0,00	8,80
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2E CL	C	16,00	0,00	16,00	11,03	0,00	11,03
AGENT DE MAITRISE	C	13,00	0,00	13,00	11,46	0,00	11,46
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	9,00	0,00	9,00	7,95	0,00	7,95
INGENIEUR	A	4,00	0,00	4,00	2,23	0,58	2,81
INGENIEUR PRINCIPAL	A	6,00	0,00	6,00	5,28	0,00	5,28
TECHNICIEN	B	10,00	0,00	10,00	4,80	0,75	5,55
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	B	6,00	0,00	6,00	5,65	0,00	5,65
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	B	8,00	0,00	8,00	5,97	1,00	6,97
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

METROPOLE DU GRAND NANCY - Budget EAU - BP - 2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		117,00	0,00	117,00	91,56	3,33	94,89

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	330	0,00	3-2	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	340	0,00	3-2	CDD
INGENIEUR	A	TECH	540	0,00	3-3-2°	CDD
TECHNICIEN	B	TECH	431	0,00	3-2	CDD
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	B	TECH	461	0,00	3-2	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24540067600061	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT METROPOLE DU GRAND NANCY
--	--

POSTE COMPTABLE DE : NANCY MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	43
-----------------------------	----

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	44
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	45
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	47
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	50
B2 - Balance générale du budget - Recettes	51

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	53
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	55
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	58
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	59
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	61

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	62
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	66
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	68
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	69
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	70
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	72
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	73
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	74
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	75
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	76
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	306
--------------------------	-----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires délibération 20 du 12.11.2020.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	22 546 055,00	21 745 478,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 288 090,21
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		22 546 055,00	24 033 568,21
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	17 974 400,00	12 278 728,38
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 5 695 671,62
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		17 974 400,00	17 974 400,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		40 520 455,00	42 007 968,21

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	10 516 811,00	0,00	10 531 915,00	10 531 915,00	10 531 915,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 238 360,00	0,00	5 045 773,00	5 045 773,00	5 045 773,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	102 010,00	0,00	96 010,00	96 010,00	96 010,00
Total des dépenses de gestion des services		15 857 181,00	0,00	15 673 698,00	15 673 698,00	15 673 698,00
66	Charges financières	114 000,00	0,00	108 000,00	108 000,00	108 000,00
67	Charges exceptionnelles	620 544,00	0,00	621 278,00	621 278,00	621 278,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	137 053,00		12 929,00	12 929,00	12 929,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		16 728 778,00	0,00	16 415 905,00	16 415 905,00	16 415 905,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	85 450,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	5 998 960,00		6 130 150,00	6 130 150,00	6 130 150,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		6 084 410,00		6 130 150,00	6 130 150,00	6 130 150,00
TOTAL		22 813 188,00	0,00	22 546 055,00	22 546 055,00	22 546 055,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	22 546 055,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	18 932 028,00	0,00	18 727 728,00	18 727 728,00	18 727 728,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	2 370 000,00	0,00	1 760 000,00	1 760 000,00	1 760 000,00
75	Autres produits de gestion courante	53 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		21 357 028,00	0,00	20 487 728,00	20 487 728,00	20 487 728,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	128 800,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		21 485 828,00	0,00	20 552 728,00	20 552 728,00	20 552 728,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 327 360,00		1 192 750,00	1 192 750,00	1 192 750,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 327 360,00		1 192 750,00	1 192 750,00	1 192 750,00
TOTAL		22 813 188,00	0,00	21 745 478,00	21 745 478,00	21 745 478,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 288 090,21
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	24 033 568,21
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	4 937 400,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	1 074 760,00	0,00	1 107 500,00	1 107 500,00	1 107 500,00
21	Immobilisations corporelles	6 534 640,00	0,00	7 634 150,00	7 634 150,00	7 634 150,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 625 000,00	0,00	7 584 000,00	7 584 000,00	7 584 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	11 234 400,00	0,00	16 325 650,00	16 325 650,00	16 325 650,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	622 000,00	0,00	456 000,00	456 000,00	456 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	622 000,00	0,00	456 000,00	456 000,00	456 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	11 856 400,00	0,00	16 781 650,00	16 781 650,00	16 781 650,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 327 360,00		1 192 750,00	1 192 750,00	1 192 750,00
041	Opérations patrimoniales (4)	281 250,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 608 610,00		1 192 750,00	1 192 750,00	1 192 750,00
	TOTAL	13 465 010,00	0,00	17 974 400,00	17 974 400,00	17 974 400,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 974 400,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 559 595,00	0,00	1 499 400,00	1 499 400,00	1 499 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 456 598,09	0,00	3 649 178,38	3 649 178,38	3 649 178,38
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 016 193,09	0,00	5 148 578,38	5 148 578,38	5 148 578,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	2 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 016 193,09	0,00	6 148 578,38	6 148 578,38	6 148 578,38
021	Virement de la section d'exploitation (4)	85 450,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 998 960,00		6 130 150,00	6 130 150,00	6 130 150,00
041	Opérations patrimoniales (4)	281 250,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	6 365 660,00		6 130 150,00	6 130 150,00	6 130 150,00
	TOTAL	11 381 853,09	0,00	12 278 728,38	12 278 728,38	12 278 728,38

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	5 695 671,62
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 974 400,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

4 937 400,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	10 531 915,00		10 531 915,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 045 773,00		5 045 773,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	96 010,00		96 010,00
66	Charges financières	108 000,00	0,00	108 000,00
67	Charges exceptionnelles	621 278,00	10 000,00	631 278,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	12 929,00	6 120 150,00	6 133 079,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		16 415 905,00	6 130 150,00	22 546 055,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	22 546 055,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 192 750,00	1 192 750,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	456 000,00	0,00	456 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 107 500,00	0,00	1 107 500,00
21	Immobilisations corporelles (6)	7 634 150,00	0,00	7 634 150,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	7 584 000,00	0,00	7 584 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		16 781 650,00	1 192 750,00	17 974 400,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 974 400,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	18 727 728,00		18 727 728,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	1 760 000,00		1 760 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	65 000,00	1 192 750,00	1 257 750,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		20 552 728,00	1 192 750,00	21 745 478,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 288 090,21
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	24 033 568,21
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 499 400,00	0,00	1 499 400,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 649 178,38	0,00	3 649 178,38
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		6 120 150,00	6 120 150,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		5 148 578,38	6 130 150,00	11 278 728,38

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	5 695 671,62
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 000 000,00
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 974 400,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	10 516 811,00	10 531 915,00	10 531 915,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	320 800,00	449 600,00	449 600,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	148 050,00	131 050,00	131 050,00
6064	Fournitures administratives	23 100,00	23 100,00	23 100,00
6066	Carburants	70 500,00	70 500,00	70 500,00
6068	Autres matières et fournitures	149 846,00	161 000,00	161 000,00
611	Sous-traitance générale	16 000,00	18 000,00	18 000,00
6132	Locations immobilières	22 000,00	22 000,00	22 000,00
6135	Locations mobilières	18 800,00	40 000,00	40 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	11 475,00	7 975,00	7 975,00
61523	Entretien, réparations réseaux	400 000,00	150 000,00	150 000,00
61551	Entretien matériel roulant	65 000,00	65 000,00	65 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	47 700,00	60 700,00	60 700,00
6156	Maintenance	153 400,00	196 400,00	196 400,00
6161	Multirisques	5 000,00	4 500,00	4 500,00
6168	Autres	110 000,00	100 000,00	100 000,00
617	Etudes et recherches	205 000,00	205 000,00	205 000,00
618	Divers	59 850,00	122 790,00	122 790,00
6226	Honoraires	19 250,00	15 000,00	15 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	9 500,00	12 000,00	12 000,00
6228	Divers	7 011 000,00	7 211 000,00	7 211 000,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	5 100,00	5 100,00	5 100,00
6238	Divers	4 540,00	4 500,00	4 500,00
6248	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 200,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	20 000,00	16 000,00	16 000,00
6262	Frais de télécommunications	15 000,00	8 000,00	8 000,00
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 200,00	7 200,00	7 200,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	8 500,00	8 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	47 500,00	47 000,00	47 000,00
6287	Remboursements de frais	1 150 000,00	950 000,00	950 000,00
63512	Taxes foncières	80 000,00	80 000,00	80 000,00
6378	Autres taxes et redevances	309 000,00	329 000,00	329 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 238 360,00	5 045 773,00	5 045 773,00
6218	Autre personnel extérieur	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6331	Versement de mobilité	54 624,00	51 257,00	51 257,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	24 829,00	26 034,00	26 034,00
6411	Salaires, appointements, commissions	2 942 769,00	3 055 467,00	3 055 467,00
6413	Primes et gratifications	660 192,00	444 308,00	444 308,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	467 499,00	429 274,00	429 274,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	816 662,00	781 944,00	781 944,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	11 562,00	6 897,00	6 897,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	9 755,00	9 653,00	9 653,00
6471	Prestations directes	1 938,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 250,00	6 304,00	6 304,00
648	Autres charges de personnel	215 280,00	208 135,00	208 135,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	102 010,00	96 010,00	96 010,00
6541	Créances admises en non-valeur	70 000,00	67 000,00	67 000,00
6542	Créances éteintes	32 000,00	29 000,00	29 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		15 857 181,00	15 673 698,00	15 673 698,00
66	Charges financières (b) (8)	114 000,00	108 000,00	108 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	114 000,00	108 000,00	108 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	620 544,00	621 278,00	621 278,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	400 000,00	400 000,00	400 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	36 061,00	35 638,00	35 638,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	178 983,00	180 140,00	180 140,00
678	Autres charges exceptionnelles	5 500,00	5 500,00	5 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	137 053,00	12 929,00	12 929,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	137 053,00	12 929,00	12 929,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00

METROPOLE DU GRAND NANCY - Budget ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		16 728 778,00	16 415 905,00	16 415 905,00
023	Virement à la section d'investissement	85 450,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	5 998 960,00	6 130 150,00	6 130 150,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	5 988 960,00	6 120 150,00	6 120 150,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 084 410,00	6 130 150,00	6 130 150,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 084 410,00	6 130 150,00	6 130 150,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		22 813 188,00	22 546 055,00	22 546 055,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)			0,00
-----------------------------------	--	--	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
--	--	--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			22 546 055,00
---	--	--	---------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	22 990,60
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	22 990,60
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	2 000,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	2 000,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	18 932 028,00	18 727 728,00	18 727 728,00
70128	Autres taxes et redevances	290 000,00	290 000,00	290 000,00
704	Travaux	1 600 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	13 900 000,00	13 500 000,00	13 500 000,00
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	2 272 728,00	2 272 728,00	2 272 728,00
7068	Autres prestations de services	770 000,00	770 000,00	770 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	3 300,00	0,00	0,00
7087	Remboursement de frais	1 000,00	0,00	0,00
7088	Autres produits activités annexes	95 000,00	95 000,00	95 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	2 370 000,00	1 760 000,00	1 760 000,00
741	Primes d'épuration	2 060 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	310 000,00	260 000,00	260 000,00
75	Autres produits de gestion courante	53 000,00	0,00	0,00
7588	Autres	53 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		21 357 028,00	20 487 728,00	20 487 728,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	128 800,00	65 000,00	65 000,00
7711	Dépôts et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvr. créances admises en non valeur	300,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	3 500,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	40 000,00	40 000,00	40 000,00
774	Subventions exceptionnelles	60 000,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	25 000,00	25 000,00	25 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		21 485 828,00	20 552 728,00	20 552 728,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 327 360,00	1 192 750,00	1 192 750,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 327 360,00	1 192 750,00	1 192 750,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 327 360,00	1 192 750,00	1 192 750,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		22 813 188,00	21 745 478,00	21 745 478,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 288 090,21
---	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	24 033 568,21
--	---------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 074 760,00	1 107 500,00	1 107 500,00
2031	Frais d'études	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	74 760,00	107 500,00	107 500,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	6 534 640,00	7 634 150,00	7 634 150,00
2111	Terrains nus	8 000,00	8 000,00	8 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	1 853 000,00	1 925 000,00	1 925 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	3 065 490,00	3 196 500,00	3 196 500,00
21562	Service d'assainissement	422 500,00	274 000,00	274 000,00
2182	Matériel de transport	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	31 500,00	31 500,00	31 500,00
2184	Mobilier	28 500,00	28 500,00	28 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	25 650,00	1 070 650,00	1 070 650,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 625 000,00	7 584 000,00	7 584 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 625 000,00	7 584 000,00	7 584 000,00
Total des dépenses d'équipement		11 234 400,00	16 325 650,00	16 325 650,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	622 000,00	456 000,00	456 000,00
1641	Emprunts en euros	609 000,00	456 000,00	456 000,00
1678	Autres dettes conduit° particulières	13 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		622 000,00	456 000,00	456 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		11 856 400,00	16 781 650,00	16 781 650,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 327 360,00	1 192 750,00	1 192 750,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 327 360,00	1 192 750,00	1 192 750,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	191 980,00	257 130,00	257 130,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	38 380,00	38 380,00	38 380,00
13918	Autres subventions d'équipement	1 097 000,00	897 240,00	897 240,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	281 250,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	281 250,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 608 610,00	1 192 750,00	1 192 750,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		13 465 010,00	17 974 400,00	17 974 400,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 974 400,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 559 595,00	1 499 400,00	1 499 400,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	994 255,00	1 047 128,00	1 047 128,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	565 340,00	452 272,00	452 272,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 456 598,09	3 649 178,38	3 649 178,38
1641	Emprunts en euros	1 456 598,09	3 649 178,38	3 649 178,38
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 016 193,09	5 148 578,38	5 148 578,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
1068	Autres réserves	2 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		5 016 193,09	6 148 578,38	6 148 578,38
021	Virement de la section d'exploitation	85 450,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	5 998 960,00	6 130 150,00	6 130 150,00
2182	Matériel de transport	10 000,00	10 000,00	10 000,00
28031	Frais d'études	34 490,00	140 120,00	140 120,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 170,00	5 440,00	5 440,00
28131	Bâtiments	0,00	131 660,00	131 660,00
281311	Bâtiments d'exploitation	135 310,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	480 670,00	480 670,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	403 010,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	537 630,00	537 630,00	537 630,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	4 432 470,00	4 432 470,00
281532	Réseaux d'assainissement	4 477 560,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	189 370,00	189 370,00
281562	Service d'assainissement	201 060,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	168 400,00	182 120,00	182 120,00
28183	Matériel de bureau et informatique	10 570,00	6 190,00	6 190,00
28184	Mobilier	5 500,00	5 730,00	5 730,00
28188	Autres	9 260,00	8 750,00	8 750,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		6 084 410,00	6 130 150,00	6 130 150,00
041	Opérations patrimoniales (8)	281 250,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	281 250,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		6 365 660,00	6 130 150,00	6 130 150,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		11 381 853,09	12 278 728,38	12 278 728,38

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	5 695 671,62
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 974 400,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					9 035 800,00									
1641 Emprunts en euros (total)					9 035 800,00									
17590 (SG/08-17590)	SOCIETE GENERALE	05/11/2008	10/12/2008	29/03/2009	1 000 000,00	F	FIXE	3,690	3,591		T	P	N	A-1
237133 (CAL-06)	CREDIT AGRICOLE CIB	22/12/2006	29/12/2006	29/12/2007	1 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	3,470	3,812		A	P	N	B-4
358323 (CA-358323)	CREDIT AGRICOLE CIB	11/06/2013	11/06/2013	03/06/2014	2 035 800,00	C	TAUX STRUCTURES	2,900	2,952		A	C	N	B-1
MIN536375 (BP/20-MIN533721)	LA BANQUE POSTALE	13/11/2020	15/01/2021	01/05/2021	5 000 000,00	F	FIXE	0,800	0,807		T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

METROPOLE DU GRAND NANCY - Budget ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					9 035 800,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		6 594 056,17					453 322,75	106 037,92	0,00	20 354,75
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 594 056,17					453 322,75	106 037,92	0,00	20 354,75
17590 (SG/08-17590)	N	0,00	A-1	466 443,29	6,99	F	FIXE	3,690	57 123,91	16 655,52	0,00	125,87
237133 (CAL-06)	N	0,00	B-4	327 572,88	4,99	C	TAUX STRUCTURES	7,000	60 478,84	23 248,58	0,00	155,80
358323 (CA-358323)	N	0,00	B-1	950 040,00	6,42	C	TAUX STRUCTURES	2,900	135 720,00	27 933,82	0,00	13 906,78
MIN536375 (BP/20-MIN533721)	N	0,00	A-1	4 850 000,00	24,08	F	FIXE	0,800	200 000,00	38 200,00	0,00	6 166,30
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 594 056,17					453 322,75	106 037,92	0,00	20 354,75

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

METROPOLE DU GRAND NANCY - Budget ASSAINISSEMENT - BP - 2022

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
237133 (CAL-06)	CREDIT AGRICOLE CIB	1 000 000,00	327 572,88	4	19,00		3.47	7	70 192,33		7,000	23 248,58	0,00	4,97
358323 (CA-358323)	CREDIT AGRICOLE CIB	2 035 800,00	950 040,00	1	15,00		2.9	EURIBOR03M	142 987,89		2,900	27 933,82	0,00	14,41
TOTAL (B)		3 035 800,00	1 277 612,88						213 180,22			51 182,40	0,00	19,38
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		3 035 800,00	1 277 612,88						213 180,22			51 182,40	0,00	19,38

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	80,62	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 316 443,29	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	1	0	
	% de l'encours	14,41	0,00	0,00	4,97	0,00	
	Montant en euros	950 040,00	0,00	0,00	327 572,88	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	12 Novembre 2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	13... - Subventions d'équipement transférables (sur la durée d'amortissement des biens)	0	12/11/2020
L	2031 - Frais d'études	5	12/11/2020
L	2032 - Frais de recherche et de développement	5	12/11/2020
L	205... - Concessions et droits similaires, licences, droits et valeurs similaires	5	12/11/2020
L	205... - Logiciels	2	12/11/2020
L	205... Brevets (durée du privilège ou durée effective de leur utilisation si elle est plus brève)	0	12/11/2020
L	211... Terrains (non amortissable)	0	12/11/2020
L	21311 - Constructions de bâtiments d'exploitation	75	12/11/2020
L	21311 - Constructions de stations d'épuration	60	12/11/2020
L	21311 - Investissements sur bâtiments d'exploitation existants	20	12/11/2020
L	2135... - Installations générales, agencements et aménagements des constructions	20	12/11/2020
L	2151 - Installations complexes spécialisées - stations d'épuration (historique)	20	12/11/2020
L	2151 - Travaux de modernisation sur stations d'épuration (process)	20	12/11/2020
L	21532 - Constructions de bassins de rétention	60	12/11/2020
L	21532 - Constructions de collecteurs d'assainissement et réseaux	60	12/11/2020
L	21532 - Constructions de stations d'épuration	60	12/11/2020
L	21532 - Travaux de modernisation sur station d'épuration (génie civil)	50	12/11/2020
L	21532 - Investissements sur collecteurs d'assainissement existant	25	12/11/2020
L	21532 - Séchage de boues d'épuration	20	12/11/2020
L	21532 - Travaux sur stations de pompage	20	12/11/2020
L	21532 - Travaux sur transformateurs électriques, capteurs et autres installations spécifiques	10	12/11/2020
L	21532 - Télésurveillance centralisée des réseaux	5	12/11/2020
L	2154 - Matériel industriel	5	12/11/2020
L	2155 - Outillage industriel	5	12/11/2020
L	21562 - Matériels spécifiques de réseaux et d'exploitation	15	12/11/2020
L	2157 - Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	5	12/11/2020
L	216 - Collections et œuvre d'art (non amortissable)	0	12/11/2020
L	217... - Immob. reçue au titre d'une mise à disposition selon règles d'amort. régissant les comptes 21	0	12/11/2020
L	2182 - Camions, fourgons et véhicules industriels	10	12/11/2020
L	2182 - Matériel de transport - voitures et véhicules légers	5	12/11/2020
L	2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	5	12/11/2020
L	2184 - Mobilier	12	12/11/2020
L	2184 - Mobilier (historique antérieur à 2011)	10	12/11/2020
L	2188 - Autres immob. corporelles (en fonction de la durée estimative du bien : coffres-forts...)	20	12/11/2020
L	2188 - Autres immobilisations corporelles	10	12/11/2020
L	22... - Immob. reçue en affectation selon règles d'amortissement régissant les comptes 21	0	12/11/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	12 929,00		309 053,00	321 982,00	0,00	321 982,00
- Dépréciations des actifs circulants (comptes de redevables)	12 929,00	31/01/2020	309 053,00	321 982,00	0,00	321 982,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	12 929,00		309 053,00	321 982,00	0,00	321 982,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 648 750,00	I 1 648 750,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		456 000,00	456 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	456 000,00	456 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 192 750,00	1 192 750,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>1 192 750,00</i>	<i>1 192 750,00</i>
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 648 750,00	0,00	0,00	1 648 750,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 120 150,00	III 6 120 150,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		6 120 150,00	6 120 150,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	140 120,00	140 120,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 440,00	5 440,00
28131	Bâtiments	131 660,00	131 660,00
281311	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	480 670,00	480 670,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	537 630,00	537 630,00
28153	Installations à caractère spécifique	4 432 470,00	4 432 470,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	189 370,00	189 370,00
281562	Service d'assainissement	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	182 120,00	182 120,00
28183	Matériel de bureau et informatique	6 190,00	6 190,00
28184	Mobilier	5 730,00	5 730,00
28188	Autres	8 750,00	8 750,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	6 120 150,00	0,00	5 695 671,62	1 000 000,00	12 815 821,62

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 648 750,00
Ressources propres disponibles	IV 12 815 821,62
Solde	V = IV – II (6) 11 167 071,62

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6742		Participation remboursement annuités de dettes	Métropole du Grand Nancy	Etablissement de droit public	35 638,00
6743.3		Participation coopération internationale	Divers organismes	Autre personne de droit privé	110 000,00
6743.6		Convention FNCCR analyses comparatives	FNCCR	Etablissement de droit public	2 350,00
6743.7		Eau et Asst Tarification sociale de l'eau	SPL GRAND NANCY HABITAT	Autre personne de droit privé	67 790,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2022 - 4104 MODERNISATION DE LA STEP DE MAXÉVILLE	0,00	7 200 000,00	7 200 000,00	0,00	6 700 000,00	500 000,00
2022 - 4105 RÉSEAUX DE COLLECTE ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES	0,00	3 200 000,00	3 200 000,00	0,00	200 000,00	3 000 000,00
2022 - 4107 SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT	0,00	122 400 000,00	122 400 000,00	0,00	800 000,00	121 600 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		16,00	0,00	16,00	10,74	0,00	10,74
ADJOINT ADMINISTRATIF PL 1E CL	C	4,00	0,00	4,00	3,27	0,00	3,27
ADJOINT ADMINISTRATIF PL 2E CL	C	2,00	0,00	2,00	1,87	0,00	1,87
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	C	2,00	0,00	2,00	0,80	0,00	0,80
ATTACHE PRINCIPAL	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		111,00	0,00	111,00	91,86	6,58	98,44
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 1E CL	C	20,00	0,00	20,00	16,25	0,00	16,25
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2E CL	C	17,00	0,00	17,00	16,00	0,00	16,00
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	21,00	0,00	21,00	19,58	0,00	19,58
AGENT DE MAITRISE	C	8,00	0,00	8,00	7,83	0,50	8,33
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	14,00	0,00	14,00	10,50	0,00	10,50
INGENIEUR	A	4,00	0,00	4,00	1,00	3,00	4,00
INGENIEUR EN CHEF	A	0,00	0,00	0,00	0,83	0,00	0,83
INGENIEUR EN CHEF HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	0,17	0,00	0,17
INGENIEUR HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	6,00	0,00	6,00	4,80	0,00	4,80
TECHNICIEN	B	4,00	0,00	4,00	3,00	0,25	3,25
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	B	9,00	0,00	9,00	7,32	0,00	7,32
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	B	6,00	0,00	6,00	3,58	2,83	6,41
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

METROPOLE DU GRAND NANCY - Budget ASSAINISSEMENT - BP - 2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		127,00	0,00	127,00	102,60	6,58	109,18

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
AGENT DE MAITRISE	C	TECH	385	0,00	3-2	CDD
INGENIEUR	A	TECH	513	0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEUR	A	TECH	540	0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEUR	A	TECH	625	0,00	3-3-2°	CDD
TECHNICIEN	B	TECH	396	0,00	3-2	CDD
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	B	TECH	390	0,00	3-2	CDD
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	B	TECH	373	0,00	3-2	CDD
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	B	TECH	356	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24540067600095	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT METROPOLE DU GRAND NANCY
--	--

POSTE COMPTABLE DE : NANCY MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : S.P.A.N.C. (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	81
-----------------------------	----

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	82
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	83
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	85
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	88
B2 - Balance générale du budget - Recettes	89

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	92
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	93
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	94
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	95
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	96

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	97
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	306
--------------------------	-----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires délibération 20 du 12.11.2020.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 700,00	4 600,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 20 532,47
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		4 700,00	25 132,47
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	0,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		0,00	0,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		4 700,00	25 132,47

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 300,00	0,00	3 300,00	3 300,00	3 300,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	154,00	0,00	200,00	200,00	200,00
Total des dépenses de gestion des services		4 454,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 654,00	0,00	4 700,00	4 700,00	4 700,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		4 654,00	0,00	4 700,00	4 700,00	4 700,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 700,00
---	-----------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 654,00	0,00	4 600,00	4 600,00	4 600,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		4 654,00	0,00	4 600,00	4 600,00	4 600,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		4 654,00	0,00	4 600,00	4 600,00	4 600,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		4 654,00	0,00	4 600,00	4 600,00	4 600,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	20 532,47
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	25 132,47
---	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

0,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 000,00		1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 300,00		3 300,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	200,00		200,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	200,00	0,00	200,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		4 700,00	0,00	4 700,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 700,00
---	-----------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 600,00		4 600,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		4 600,00	0,00	4 600,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	20 532,47
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	25 132,47
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6287	Remboursements de frais	1 000,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 300,00	3 300,00	3 300,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	3 300,00	3 300,00	3 300,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	154,00	200,00	200,00
6541	Créances admises en non-valeur	154,00	100,00	100,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	100,00	100,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		4 454,00	4 500,00	4 500,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	200,00	200,00	200,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	200,00	200,00	200,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		4 654,00	4 700,00	4 700,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 654,00	4 700,00	4 700,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 700,00
---	-----------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 654,00	4 600,00	4 600,00
7062	Redevances assainissement non collectif	4 654,00	4 600,00	4 600,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		4 654,00	4 600,00	4 600,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		4 654,00	4 600,00	4 600,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 654,00	4 600,00	4 600,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	20 532,47
---	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	25 132,47
--	-----------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
--	------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
---------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
--	------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		2,00	0,00	2,00	1,90	0,00	1,90

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24540067600079	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT METROPOLE DU GRAND NANCY
--	--

POSTE COMPTABLE DE : NANCY MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : R.M.T. (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	101
-----------------------------	-----

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	102
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	103
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	105
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	108
B2 - Balance générale du budget - Recettes	109

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	112
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	113
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	114
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	115
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	116

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	117
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	121
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	122
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	123
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	124
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	125
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	126
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	128
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	306
--------------------------	-----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires délibération 20 du 12.11.2020.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	912 230,00	875 220,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 136 251,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		912 230,00	1 011 471,00
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	752 220,00	997 705,92
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 245 485,92	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		997 705,92	997 705,92
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		1 909 935,92	2 009 176,92

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	17 705,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	60 306,00	0,00	61 000,00	61 000,00	61 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
Total des dépenses de gestion des services		78 021,00	0,00	79 010,00	79 010,00	79 010,00
66	Charges financières	94 000,00	0,00	81 000,00	81 000,00	81 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		172 021,00	0,00	160 010,00	160 010,00	160 010,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	131 559,00		236 820,00	236 820,00	236 820,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	592 010,00		515 400,00	515 400,00	515 400,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		723 569,00		752 220,00	752 220,00	752 220,00
TOTAL		895 590,00	0,00	912 230,00	912 230,00	912 230,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	912 230,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	57 000,00	0,00	57 000,00	57 000,00	57 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	750 000,00	0,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00
Total des recettes de gestion des services		807 000,00	0,00	807 000,00	807 000,00	807 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		807 000,00	0,00	807 000,00	807 000,00	807 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	88 590,00		68 220,00	68 220,00	68 220,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		88 590,00		68 220,00	68 220,00	68 220,00
TOTAL		895 590,00	0,00	875 220,00	875 220,00	875 220,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	136 251,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 011 471,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	684 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	440 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	258 000,00	0,00	260 000,00	260 000,00	260 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	698 000,00	0,00	440 000,00	440 000,00	440 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	245 000,00	0,00	244 000,00	244 000,00	244 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	245 000,00	0,00	244 000,00	244 000,00	244 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	943 000,00	0,00	684 000,00	684 000,00	684 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	88 590,00		68 220,00	68 220,00	68 220,00
041	Opérations patrimoniales (4)	34 900,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	123 490,00		68 220,00	68 220,00	68 220,00
	TOTAL	1 066 490,00	0,00	752 220,00	752 220,00	752 220,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	245 485,92
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	997 705,92
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	308 021,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	308 021,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	275 921,95	0,00	245 485,92	245 485,92	245 485,92
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	275 921,95	0,00	245 485,92	245 485,92	245 485,92
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	583 942,95	0,00	245 485,92	245 485,92	245 485,92
021	Virement de la section d'exploitation (4)	131 559,00		236 820,00	236 820,00	236 820,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	592 010,00		515 400,00	515 400,00	515 400,00
041	Opérations patrimoniales (4)	34 900,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	758 469,00		752 220,00	752 220,00	752 220,00
	TOTAL	1 342 411,95	0,00	997 705,92	997 705,92	997 705,92

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	997 705,92
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

684 000,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	18 000,00		18 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	61 000,00		61 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00		10,00
66	Charges financières	81 000,00	0,00	81 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	515 400,00	515 400,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		236 820,00	236 820,00
Dépenses d'exploitation – Total		160 010,00	752 220,00	912 230,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	912 230,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	68 220,00	68 220,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	244 000,00	0,00	244 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	180 000,00	0,00	180 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	260 000,00	0,00	260 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		684 000,00	68 220,00	752 220,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	245 485,92
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	997 705,92
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	57 000,00		57 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	750 000,00		750 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	68 220,00	68 220,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		807 000,00	68 220,00	875 220,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	136 251,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 011 471,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		515 400,00	515 400,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		236 820,00	236 820,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	752 220,00	752 220,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	245 485,92
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	997 705,92
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	17 705,00	18 000,00	18 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6287	Remboursements de frais	16 705,00	17 000,00	17 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	60 306,00	61 000,00	61 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	60 306,00	61 000,00	61 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	10,00	10,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		78 021,00	79 010,00	79 010,00
66	Charges financières (b) (8)	94 000,00	81 000,00	81 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	94 000,00	81 000,00	81 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		172 021,00	160 010,00	160 010,00
023	Virement à la section d'investissement	131 559,00	236 820,00	236 820,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	592 010,00	515 400,00	515 400,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	592 010,00	515 400,00	515 400,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		723 569,00	752 220,00	752 220,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		723 569,00	752 220,00	752 220,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		895 590,00	912 230,00	912 230,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	912 230,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	22 782,77
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	22 782,77
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	57 000,00	57 000,00	57 000,00
706	Prestations de services	57 000,00	57 000,00	57 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	750 000,00	750 000,00	750 000,00
757	Redevances des fermiers, concession..	750 000,00	750 000,00	750 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		807 000,00	807 000,00	807 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		807 000,00	807 000,00	807 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	88 590,00	68 220,00	68 220,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	88 590,00	68 220,00	68 220,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		88 590,00	68 220,00	68 220,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		895 590,00	875 220,00	875 220,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	136 251,00
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 011 471,00
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	440 000,00	180 000,00	180 000,00
2153	Installations à caractère spécifique	440 000,00	180 000,00	180 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	258 000,00	260 000,00	260 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	258 000,00	260 000,00	260 000,00
Total des dépenses d'équipement		698 000,00	440 000,00	440 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	245 000,00	244 000,00	244 000,00
1641	Emprunts en euros	245 000,00	244 000,00	244 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		245 000,00	244 000,00	244 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		943 000,00	684 000,00	684 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	88 590,00	68 220,00	68 220,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	88 590,00	68 220,00	68 220,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	45 080,00	25 080,00	25 080,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	15 430,00	15 430,00	15 430,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	27 700,00	27 700,00	27 700,00
13918	Autres subventions d'équipement	380,00	10,00	10,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	34 900,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	34 900,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		123 490,00	68 220,00	68 220,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 066 490,00	752 220,00	752 220,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	245 485,92
--	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	997 705,92
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	308 021,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	308 021,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		308 021,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	275 921,95	245 485,92	245 485,92
1068	Autres réserves	275 921,95	245 485,92	245 485,92
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		275 921,95	245 485,92	245 485,92
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		583 942,95	245 485,92	245 485,92
021	Virement de la section d'exploitation	131 559,00	236 820,00	236 820,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	592 010,00	515 400,00	515 400,00
28031	Frais d'études	10,00	10,00	10,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 310,00	10,00	10,00
28153	Installations à caractère spécifique	589 970,00	514 660,00	514 660,00
28157	Aménagements des matériels industriels	720,00	720,00	720,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		723 569,00	752 220,00	752 220,00
041	Opérations patrimoniales (8)	34 900,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	34 900,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		758 469,00	752 220,00	752 220,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 342 411,95	997 705,92	997 705,92

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
---------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	997 705,92
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					5 372 286,31									
1641 Emprunts en euros (total)					5 372 286,31									
0044520G (CFF-44520G)	CREDIT FONCIER (GPE CE)	20/12/2016	01/12/2016	01/03/2017	53 286,31	F	FIXE	2,860	2,933		T	P	N	A-1
17590 (SG/08-17590)	SOCIETE GENERALE	05/11/2008	10/12/2008	29/03/2009	200 000,00	F	FIXE	3,690	3,591		T	P	N	A-1
237133 (CAL-06)	CREDIT AGRICOLE CIB	22/12/2006	29/12/2006	29/12/2007	700 000,00	C	TAUX STRUCTURES	3,470	3,812		A	P	N	B-4
270343/T1 (CA/07-270343/T1)	CREDIT AGRICOLE CIB	17/12/2007	20/12/2007	31/03/2008	320 000,00	V	TAUX STRUCTURE	3,030	3,136		A	P	N	A-1
322013 (CA/10-322013)	CREDIT AGRICOLE CIB	28/06/2010	01/07/2010	01/10/2010	200 000,00	F	FIXE	3,690	3,797		T	C	N	A-1
560 (SG/09-560)	SOCIETE GENERALE	22/12/2009	31/12/2009	31/01/2010	400 000,00	F	FIXE	3,565	3,678		M	C	N	A-1
925515DP (PBB/2013)	DEUTSCHE PFANDBRIEFBANK	05/12/2013	16/12/2013	02/04/2014	200 000,00	F	FIXE	3,715	3,812		T	C	N	A-1
MIS508928 (CAFFILMIS508928)	CAFFIL	12/05/2016	01/06/2016	01/06/2017	529 000,00	F	FIXE	1,880	1,907		A	P	N	A-1
MON504825 (BP/15-MON504825)	LA BANQUE POSTALE	29/05/2015	24/06/2015	01/01/2016	2 570 000,00	F	FIXE	1,530	1,536		S	C	N	A-1
MON528026 (BP/19-MON528026)	LA BANQUE POSTALE	23/07/2019	10/09/2019	01/01/2020	200 000,00	F	FIXE	0,810	0,824		T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					5 372 286,31									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 483 235,31					240 490,19	78 191,63	0,00	21 590,81
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 483 235,31					240 490,19	78 191,63	0,00	21 590,81
0044520G (CFF-44520G)	N	0,00	A-1	37 110,58	9,17	F	FIXE	2,860	3 535,46	1 037,79	0,00	82,69
17590 (SG/08-17590)	N	0,00	A-1	93 288,66	6,99	F	FIXE	3,690	11 424,79	3 331,11	0,00	25,17
237133 (CAL-06)	N	0,00	B-4	229 301,01	4,99	C	TAUX STRUCTURES	7,000	42 335,18	16 274,00	0,00	109,06
270343/T1 (CA/07-270343/T1)	N	0,00	A-1	148 580,32	7,00	F	FIXE	3,050	18 248,61	4 594,63	0,00	11,04
322013 (CA/10-322013)	N	0,00	A-1	87 500,00	8,50	F	FIXE	3,690	10 000,00	3 150,08	0,00	714,94
560 (SG/09-560)	N	0,00	A-1	160 000,01	8,00	F	FIXE	3,565	20 000,04	5 450,33	0,00	13,86
925515DP (PBB/2013)	N	0,00	A-1	122 500,00	12,00	F	FIXE	3,715	10 000,00	4 460,58	0,00	1 044,84
MIS508928 (CAFFILMIS508928)	N	0,00	A-1	467 754,73	19,42	F	FIXE	1,880	14 146,11	8 915,92	0,00	5 069,33
MON504825 (BP/15-MON504825)	N	0,00	A-1	1 953 200,00	18,50	F	FIXE	1,530	102 800,00	29 490,75	0,00	14 155,56
MON528026 (BP/19-MON528026)	N	0,00	A-1	184 000,00	22,75	F	FIXE	0,810	8 000,00	1 486,44	0,00	364,32
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

METROPOLE DU GRAND NANCY - Budget R.M.T. - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 483 235,31					240 490,19	78 191,63	0,00	21 590,81

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
237133 (CAL-06)	CREDIT AGRICOLE CIB	700 000,00	229 301,01	4	19,00		3.47	7	49 134,63		7,000	16 274,00	0,00	6,58
TOTAL (B)		700 000,00	229 301,01						49 134,63			16 274,00	0,00	6,58
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		700 000,00	229 301,01						49 134,63			16 274,00	0,00	6,58

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661.11 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	9	0	0	0	0	
	% de l'encours	93,42	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 253 934,30	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	1	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	6,58	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	229 301,01	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	12 Novembre 2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	13... - Subventions d'équipement transférables (sur la durée d'amortissement des biens)	0	12/11/2020
L	2031 - Frais d'études	5	12/11/2020
L	2032 - Frais de recherche et de développement	5	12/11/2020
L	2033 - Frais d'insertion	2	12/11/2020
L	205... Concessions et droits similaires, licences, droits et valeurs similaires	5	12/11/2020
L	205... Brevets (durée du privilège ou durée effective de leur utilisation si elle est plus brève)	0	12/11/2020
L	208... - Autres immobilisations incorporelles	5	12/11/2020
L	211... Terrains (non amortissable)	0	12/11/2020
L	212... - Agencements et aménagements de terrains	50	12/11/2020
L	2135 - Installations générales, agencements et aménagements des constructions	20	12/11/2020
L	2153 - Installations à caractère spécifique - Génie civil, gaines et fibres	25	12/11/2020
L	2153 - Installations à caractère spécifique - Génie civil, gaines et fibres (historique)	15	12/11/2020
L	2154 - Matériel industriel	5	12/11/2020
L	2155 - Outillage industriel	5	12/11/2020
L	2157 - Aménagement du matériel/outillage industriels (en fonction de la durée estimative du bien)	5	12/11/2020
L	2157 - Aménagement matériel/outillage industriels - Matériel actif du réseau, connexion optique...	10	12/11/2020
L	216 - Collections et œuvre d'art (non amortissable)	0	12/11/2020
L	217...- Immob. reçue au titre d'une mise à disposition selon règles d'amort. régissant les comptes 21	0	12/11/2020
L	2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers sur autres immob. corporelles	20	12/11/2020
L	2182 - Matériel de transport - camions et véhicules industriels	10	12/11/2020
L	2182 - Matériel de transport - voitures et autres véhicules légers	5	12/11/2020
L	2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	5	12/11/2020
L	2184 - Mobilier	12	12/11/2020
L	2188 - Autres immob. corporelles (en fonction de la durée estimative du bien : coffres-forts...)	20	12/11/2020
L	2188 - Autres immobilisations corporelles (en fonction de la durée estimative du bien)	5	12/11/2020
L	22... - Immob. reçue en affectation selon règles d'amortissement régissant les comptes 21	0	12/11/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		312 220,00	I 312 220,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		244 000,00	244 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	244 000,00	244 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		68 220,00	68 220,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	68 220,00	68 220,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	312 220,00	0,00	245 485,92	557 705,92

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		752 220,00	III 752 220,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		752 220,00	752 220,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	10,00	10,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	10,00	10,00
28153	Installations à caractère spécifique	514 660,00	514 660,00
28157	Aménagements des matériels industriels	720,00	720,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	236 820,00	236 820,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	752 220,00	0,00	0,00	245 485,92	997 705,92

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 557 705,92
Ressources propres disponibles	IV 997 705,92
Solde	V = IV – II (6) 440 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 19/12/2014 - affermage	COVAGE	COVAGE NANCY	Société à actions simplifiées unipersonnelle	0,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24540067600103	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT METROPOLE DU GRAND NANCY
--	--

POSTE COMPTABLE DE : NANCY MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : PARCS DE STATIONNEMENT (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	131
-----------------------------	-----

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	132
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	133
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	135
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	138
B2 - Balance générale du budget - Recettes	139

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	141
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	143
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	144
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	145
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	146

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	147
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	151
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	153
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	154
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	156
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	157
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	158
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	159
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	306
--------------------------	-----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires délibération 20 du 12.11.2020.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 389 699,70	4 206 930,00

+

+

+

R E P O R T S			
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 238 123,95

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	4 389 699,70	4 445 053,95
---	--------------	--------------

INVESTISSEMENT

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 123 930,00	2 526 267,49

+

+

+

R E P O R T S			
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 402 337,49	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 526 267,49	2 526 267,49
---	--------------	--------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	6 915 967,19	6 971 321,44
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 642 599,00	0,00	1 749 764,70	1 749 764,70	1 749 764,70
012	Charges de personnel, frais assimilés	102 561,00	0,00	103 000,00	103 000,00	103 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	550,00	0,00	1 005,00	1 005,00	1 005,00
Total des dépenses de gestion des services		1 745 710,00	0,00	1 853 769,70	1 853 769,70	1 853 769,70
66	Charges financières	667 500,00	0,00	595 000,00	595 000,00	595 000,00
67	Charges exceptionnelles	27 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 440 210,00	0,00	2 460 769,70	2 460 769,70	2 460 769,70
023	Virement à la section d'investissement (6)	432 246,00		229 898,00	229 898,00	229 898,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 560 972,00		1 699 032,00	1 699 032,00	1 699 032,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 993 218,00		1 928 930,00	1 928 930,00	1 928 930,00
TOTAL		4 433 428,00	0,00	4 389 699,70	4 389 699,70	4 389 699,70

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 389 699,70
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 180 000,00	0,00	2 185 000,00	2 185 000,00	2 185 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
Total des recettes de gestion des services		2 190 000,00	0,00	2 201 000,00	2 201 000,00	2 201 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 237 710,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		4 427 710,00	0,00	4 201 000,00	4 201 000,00	4 201 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	5 718,00		5 930,00	5 930,00	5 930,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		5 718,00		5 930,00	5 930,00	5 930,00
TOTAL		4 433 428,00	0,00	4 206 930,00	4 206 930,00	4 206 930,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	238 123,95
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 445 053,95
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 923 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 435 788,00	0,00	195 000,00	195 000,00	195 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 435 790,00	0,00	195 000,00	195 000,00	195 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 987 500,00	0,00	1 923 000,00	1 923 000,00	1 923 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 987 500,00	0,00	1 923 000,00	1 923 000,00	1 923 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 423 290,00	0,00	2 118 000,00	2 118 000,00	2 118 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 718,00		5 930,00	5 930,00	5 930,00
041	Opérations patrimoniales (4)	521 790,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		527 508,00		5 930,00	5 930,00	5 930,00
TOTAL		4 950 798,00	0,00	2 123 930,00	2 123 930,00	2 123 930,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	402 337,49
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 526 267,49
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 435 790,00	0,00	190 000,00	190 000,00	190 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 435 790,00	0,00	195 000,00	195 000,00	195 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	576 342,58	0,00	402 337,49	402 337,49	402 337,49
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		576 342,58	0,00	402 337,49	402 337,49	402 337,49
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 012 132,58	0,00	597 337,49	597 337,49	597 337,49
021	Virement de la section d'exploitation (4)	432 246,00		229 898,00	229 898,00	229 898,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 560 972,00		1 699 032,00	1 699 032,00	1 699 032,00
041	Opérations patrimoniales (4)	521 790,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 515 008,00		1 928 930,00	1 928 930,00	1 928 930,00
TOTAL		5 527 140,58	0,00	2 526 267,49	2 526 267,49	2 526 267,49

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 526 267,49
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

1 923 000,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 749 764,70		1 749 764,70
012	Charges de personnel, frais assimilés	103 000,00		103 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 005,00		1 005,00
66	Charges financières	595 000,00	0,00	595 000,00
67	Charges exceptionnelles	12 000,00	0,00	12 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 699 032,00	1 699 032,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		229 898,00	229 898,00
Dépenses d'exploitation – Total		2 460 769,70	1 928 930,00	4 389 699,70

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 389 699,70
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	5 930,00	5 930,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 923 000,00	0,00	1 923 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	195 000,00	0,00	195 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 118 000,00	5 930,00	2 123 930,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	402 337,49
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 526 267,49
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 185 000,00		2 185 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	16 000,00		16 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 000 000,00	5 930,00	2 005 930,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		4 201 000,00	5 930,00	4 206 930,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	238 123,95
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 445 053,95
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	5 000,00	0,00	5 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	190 000,00	0,00	190 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 699 032,00	1 699 032,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		229 898,00	229 898,00
Recettes d'investissement – Total		195 000,00	1 928 930,00	2 123 930,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	402 337,49
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 526 267,49
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 642 599,00	1 749 764,70	1 749 764,70
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	137 300,00	197 284,70	197 284,70
6063	Fournitures entretien et petit équipt	22 500,00	22 500,00	22 500,00
611	Sous-traitance générale	740 975,00	740 975,00	740 975,00
6132	Locations immobilières	130 000,00	130 000,00	130 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	35 750,00	35 750,00	35 750,00
6156	Maintenance	138 400,00	138 400,00	138 400,00
6168	Autres	5 400,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00
618	Divers	9 850,00	9 850,00	9 850,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	7 500,00	10 000,00	10 000,00
6228	Divers	7 700,00	7 700,00	7 700,00
6231	Annonces et insertions	3 040,00	3 040,00	3 040,00
6248	Divers	6 500,00	5 500,00	5 500,00
6262	Frais de télécommunications	2 000,00	2 000,00	2 000,00
627	Services bancaires et assimilés	23 700,00	23 700,00	23 700,00
6282	Frais de gardiennage	1 065,00	1 065,00	1 065,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	112 250,00	112 250,00	112 250,00
6287	Remboursements de frais	73 209,00	87 800,00	87 800,00
63512	Taxes foncières	185 460,00	221 950,00	221 950,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	102 561,00	103 000,00	103 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	102 561,00	103 000,00	103 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	550,00	1 005,00	1 005,00
6541	Créances admises en non-valeur	140,00	1 000,00	1 000,00
6542	Créances éteintes	400,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	5,00	5,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 745 710,00	1 853 769,70	1 853 769,70
66	Charges financières (b) (8)	667 500,00	595 000,00	595 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	667 500,00	595 000,00	595 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	27 000,00	12 000,00	12 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	10 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	10 000,00	10 000,00	10 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		2 440 210,00	2 460 769,70	2 460 769,70
023	Virement à la section d'investissement	432 246,00	229 898,00	229 898,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 560 972,00	1 699 032,00	1 699 032,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 560 972,00	1 699 032,00	1 699 032,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 993 218,00	1 928 930,00	1 928 930,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 993 218,00	1 928 930,00	1 928 930,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 433 428,00	4 389 699,70	4 389 699,70

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 389 699,70
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	207 366,79
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	207 366,79

= Différence ICNE N – ICNE N-1

0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 180 000,00	2 185 000,00	2 185 000,00
706	Prestations de services	2 180 000,00	2 185 000,00	2 185 000,00
7087	Remboursement de frais	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	16 000,00	16 000,00
7588	Autres	10 000,00	16 000,00	16 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 190 000,00	2 201 000,00	2 201 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 237 710,00	2 000 000,00	2 000 000,00
774	Subventions exceptionnelles	2 232 710,00	2 000 000,00	2 000 000,00
778	Autres produits exceptionnels	5 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		4 427 710,00	4 201 000,00	4 201 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	5 718,00	5 930,00	5 930,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	5 718,00	5 930,00	5 930,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		5 718,00	5 930,00	5 930,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 433 428,00	4 206 930,00	4 206 930,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	238 123,95
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 445 053,95
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	2,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	2,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 435 788,00	195 000,00	195 000,00
2135	Installations générales, agencements	205 788,00	195 000,00	195 000,00
2138	Autres constructions	2 230 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 435 790,00	195 000,00	195 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 987 500,00	1 923 000,00	1 923 000,00
1641	Emprunts en euros	1 987 500,00	1 923 000,00	1 923 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 987 500,00	1 923 000,00	1 923 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 423 290,00	2 118 000,00	2 118 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	5 718,00	5 930,00	5 930,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	5 718,00	5 930,00	5 930,00
13918	Autres subventions d'équipement	5 718,00	5 930,00	5 930,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	521 790,00	0,00	0,00
2313	Constructions	521 790,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		527 508,00	5 930,00	5 930,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 950 798,00	2 123 930,00	2 123 930,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	402 337,49
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 526 267,49
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	5 000,00	5 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	5 000,00	5 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 435 790,00	190 000,00	190 000,00
1641	Emprunts en euros	2 435 790,00	190 000,00	190 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 435 790,00	195 000,00	195 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	576 342,58	402 337,49	402 337,49
1068	Autres réserves	576 342,58	402 337,49	402 337,49
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		576 342,58	402 337,49	402 337,49
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 012 132,58	597 337,49	597 337,49
021	Virement de la section d'exploitation	432 246,00	229 898,00	229 898,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 560 972,00	1 699 032,00	1 699 032,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	478,00	478,00	478,00
28135	Installations générales, agencements, ..	74 480,00	81 856,00	81 856,00
28138	Autres constructions	1 192 740,00	1 323 698,00	1 323 698,00
28153	Installations à caractère spécifique	8 868,00	8 883,00	8 883,00
28181	Installations générales, agencements	276 848,00	276 848,00	276 848,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	133,00	133,00
28184	Mobilier	385,00	96,00	96,00
28188	Autres	7 173,00	7 040,00	7 040,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 993 218,00	1 928 930,00	1 928 930,00
041	Opérations patrimoniales (8)	521 790,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	521 790,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 515 008,00	1 928 930,00	1 928 930,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 527 140,58	2 526 267,49	2 526 267,49

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 526 267,49
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					34 699 520,00									
1641 Emprunts en euros (total)					34 699 520,00									
1313203 (CDC/18-5035697)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/04/2018	01/04/2018	01/04/2019	99 520,00	V	LIVRETA	1,500	1,637		A	X Produits CDC	N	A-1
18487 (SG/11-18487)	SOCIETE GENERALE	07/09/2011	20/10/2011	20/04/2012	3 100 000,00	C	TAUX STRUCTURES	1,840	1,836		T	P	N	B-1
20158302 (CRED.MUT.4/12)	CAISSE FEDERALE CREDIT MUTUEL	06/04/2012	30/04/2012	31/07/2012	4 850 000,00	F	FIXE	4,460	4,534		T	P	N	A-1
270343/T1 (CA/07-270343/T1)	CREDIT AGRICOLE CIB	17/12/2007	20/12/2007	31/03/2008	350 000,00	V	TAUX STRUCTURE	3,030	3,136		A	P	N	A-1
322013 (CA/10-322013)	CREDIT AGRICOLE CIB	28/06/2010	01/07/2010	01/10/2010	300 000,00	F	FIXE	3,690	3,797		T	C	N	A-1
861 (SG/13-861)	SOCIETE GENERALE	14/01/2013	17/01/2013	31/03/2013	5 000 000,00	F	FIXE	4,050	4,182		T	C	N	A-1
AFL/17-348 (AFL/17-348)	AGENCE FRANCE LOCALE	19/06/2017	20/06/2017	20/06/2018	200 000,00	F	FIXE	1,680	1,680		A	P	N	A-1
AFL/19-1040 (AFL/19-1040)	AGENCE FRANCE LOCALE	01/12/2011	15/12/2011	01/01/2013	5 600 000,00	F	FIXE	4,510	4,507		A	P	N	A-1
AFL/21-1739 (SIM2021AFL2)	AGENCE FRANCE LOCALE	22/04/2021	31/12/2021	20/12/2022	100 000,00	F	FIXE	0,845	0,850		A	C	N	A-1
BEI 2014 82052/569501 (BEI-201)	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT	07/02/2013	07/02/2014	07/05/2014	8 000 000,00	F	FIXE	2,884	2,916		T	P	N	A-1
MIN536376 (BP/20-MIN533722)	LA BANQUE POSTALE	17/07/2020	29/01/2021	01/05/2021	2 200 000,00	F	FIXE	0,640	0,647		T	C	N	A-1
MIS508928 (CAFFILMIS508928)	CAFFIL	12/05/2016	01/06/2016	01/06/2017	3 000 000,00	F	FIXE	1,880	1,907		A	P	N	A-1
MON507858 (BP/15-MON507858)	LA BANQUE POSTALE	19/10/2015	10/11/2015	01/03/2016	1 900 000,00	F	FIXE	2,170	2,188		T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

METROPOLE DU GRAND NANCY - BUDGET PARCS DE STATIONNEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					34 699 520,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		21 320 599,19					1 918 125,47	589 945,53	0,00	183 557,81
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		21 320 599,19					1 918 125,47	589 945,53	0,00	183 557,81
1313203 (CDC/18-5035697)	N	0,00	A-1	89 340,18	21,25	V	LIVRETA	1,250	3 553,27	1 116,75	0,00	1 131,09
18487 (SG/11-18487)	N	0,00	B-1	2 168 309,86	10,05	C	TAUX STRUCTURES	1,840	142 739,48	39 467,97	0,00	7 557,63
20158302 (CRED.MUT.4/12)	N	0,00	A-1	2 160 754,70	5,33	F	FIXE	4,460	354 700,47	90 492,10	0,00	13 570,93
270343/T1 (CA/07-270343/T1)	N	0,00	A-1	162 509,73	7,00	F	FIXE	3,050	19 959,42	5 025,38	0,00	12,08
322013 (CA/10-322013)	N	0,00	A-1	131 250,00	8,50	F	FIXE	3,690	15 000,00	4 725,12	0,00	1 072,41
861 (SG/13-861)	N	0,00	A-1	2 000 000,12	6,00	F	FIXE	4,050	333 333,32	76 959,38	0,00	187,50
AFL/17-348 (AFL/17-348)	N	0,00	A-1	173 323,89	20,47	F	FIXE	1,680	6 951,46	2 911,84	0,00	1 493,25
AFL/19-1040 (AFL/19-1040)	N	0,00	A-1	2 690 488,41	5,00	F	FIXE	4,510	400 454,84	121 341,03	0,00	103 280,51
AFL/21-1739 (SIM2021AFL2)	N	0,00	A-1	100 000,00	19,97	F	FIXE	0,845	0,00	758,15	0,00	28,17
BEI 2014 82052/569501 (BEI-201)	N	0,00	A-1	5 430 448,95	12,10	F	FIXE	2,884	375 209,51	152 580,55	0,00	21 789,73
MIN536376 (BP/20-MIN533722)	N	0,00	A-1	2 117 500,00	19,08	F	FIXE	0,640	110 000,00	13 288,00	0,00	2 129,70
MIS508928 (CAFFILMIS508928)	N	0,00	A-1	2 652 673,35	19,42	F	FIXE	1,880	80 223,70	50 562,90	0,00	28 748,55
MON507858 (BP/15-MON507858)	N	0,00	A-1	1 444 000,00	18,92	F	FIXE	2,170	76 000,00	30 716,36	0,00	2 556,26
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

METROPOLE DU GRAND NANCY - BUDGET PARCS DE STATIONNEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		21 320 599,19					1 918 125,47	589 945,53	0,00	183 557,81

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
18487 (SG/11-18487)	SOCIETE GENERALE	3 100 000,00	2 168 309,86	1	20,00		1.84	EURIBOR03M+0.5	0,00		1,840	39 467,97	0,00	10,17
TOTAL (B)		3 100 000,00	2 168 309,86						0,00			39 467,97	0,00	10,17
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		3 100 000,00	2 168 309,86						0,00			39 467,97	0,00	10,17

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	12	0	0	0	0	
	% de l'encours	89,82	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	19 152 289,33	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	10,17	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 168 309,86	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	12 Novembre 2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	13... - Subventions d'équipement transférables (sur la durée d'amortissement des biens)	0	12/11/2020
L	2031 - Frais d'études	5	12/11/2020
L	2032 - Frais de recherche et de développement	5	12/11/2020
L	2033 - Frais d'insertion	2	12/11/2020
L	205... - Concessions et droits similaires, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	5	12/11/2020
L	205... - Logiciels	2	12/11/2020
L	205... Brevets (durée du privilège ou durée effective de leur utilisation si elle est plus brève)	0	12/11/2020
L	208... - Autres immobilisations incorporelles	5	12/11/2020
L	211... Terrains (non amortissable)	0	12/11/2020
L	212... - Agencements et aménagements de terrains	50	12/11/2020
L	2131 - Construction de bâtiments durables	50	12/11/2020
L	2135 - Installations générales, agencements et aménagements des constructions	20	12/11/2020
L	2138 - Autres constructions	20	12/11/2020
L	2138 - Autres constructions (historique)	17	12/11/2020
L	2151 - Installations complexes spécialisées	10	12/11/2020
L	2153 - Installations à caractère spécifique	10	12/11/2020
L	2153 - Installations à caractère spécifique (historique)	17	12/11/2020
L	2155 - Outillage industriel	5	12/11/2020
L	2157 - Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	5	12/11/2020
L	216 - Collections et œuvre d'art (non amortissable)	0	12/11/2020
L	217... - Immob. reçue au titre d'une mise à disposition selon règles d'amort. régissant les comptes 21	0	12/11/2020
L	2181 - Installation générale, agencements et aménagements divers	20	12/11/2020
L	2181 - Installations générales, agencements, aménagements divers (historique)	17	12/11/2020
L	2182 - Matériel de transport - camions et véhicules industriels	10	12/11/2020
L	2182 - Matériel de transport - voitures et autres véhicules légers	5	12/11/2020
L	2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	5	12/11/2020
L	2184 - Mobilier	12	12/11/2020
L	2188 - Autres immob. corporelles (en fonction de la durée estimative du bien : coffres-forts...)	20	12/11/2020
L	2188 - Autres immobilisations corporelles	5	12/11/2020
L	22... - Immob. reçue en affectation selon règles d'amortissement régissant les comptes 21	0	12/11/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 928 930,00	I 1 928 930,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 923 000,00	1 923 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 923 000,00	1 923 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 930,00	5 930,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	5 930,00	5 930,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 928 930,00	0,00	402 337,49	2 331 267,49

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 928 930,00	III 1 928 930,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 928 930,00	1 928 930,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	478,00	478,00
28135	Installations générales, agencements, ..	81 856,00	81 856,00
28138	Autres constructions	1 323 698,00	1 323 698,00
28153	Installations à caractère spécifique	8 883,00	8 883,00
28181	Installations générales, agencements	276 848,00	276 848,00
28183	Matériel de bureau et informatique	133,00	133,00
28184	Mobilier	96,00	96,00
28188	Autres	7 040,00	7 040,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	229 898,00	229 898,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 928 930,00	0,00	0,00	402 337,49	2 331 267,49

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 331 267,49
Ressources propres disponibles	IV 2 331 267,49
Solde	V = IV – II (6) 0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6742		Subvention d'équipement	Nouvel Habitat	Entreprises	10 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					5 900 000,00	2 963 812,30	532 417,32
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					5 900 000,00	2 963 812,30	532 417,32
2011	ex DEXIA MON276796	AGENCE FRANCE LOCALE	15	A	5 600 000,00	2 690 488,41	521 795,87
2017	Programme d'investissement 2017	AGENCE FRANCE LOCALE	25	A	200 000,00	173 323,89	9 863,30
2021	Programme d'investissement 2021	AGENCE FRANCE LOCALE	20	A	100 000,00	100 000,00	758,15
TOTAL					5 900 000,00	2 963 812,30	532 417,32

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24540067600137	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT METROPOLE DU GRAND NANCY
--	--

POSTE COMPTABLE DE : NANCY MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : CONGRES - EVENEMENTS (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	163
-----------------------------	-----

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	164
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	165
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	167
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	170
B2 - Balance générale du budget - Recettes	171

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	174
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	175
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	176
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	177
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	178

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	179
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	183
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	184
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	185
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	186
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	187
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	188
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	189
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	190
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	191
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	306
--------------------------	-----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires délibération 20 du 12.11.2020.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1
EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 492 010,00 7 392 010,00
+		
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00 0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) (si excédent) 0,00 604 819,21
=		
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		7 492 010,00 7 996 829,21
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	4 789 000,00 7 097 538,58
+		
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00 0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) (si solde positif) 2 308 538,58 0,00
=		
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		7 097 538,58 7 097 538,58
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)		14 589 548,58 15 094 367,79

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 762 700,00	0,00	2 965 000,00	2 965 000,00	2 965 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
Total des dépenses de gestion des services		2 762 710,00	0,00	2 965 010,00	2 965 010,00	2 965 010,00
66	Charges financières	1 145 000,00	0,00	1 048 000,00	1 048 000,00	1 048 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 907 710,00	0,00	4 013 010,00	4 013 010,00	4 013 010,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 019 300,00		2 102 680,00	2 102 680,00	2 102 680,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 441 700,00		1 376 320,00	1 376 320,00	1 376 320,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 461 000,00		3 479 000,00	3 479 000,00	3 479 000,00
TOTAL		7 368 710,00	0,00	7 492 010,00	7 492 010,00	7 492 010,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 492 010,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	530 000,00	0,00	860 000,00	860 000,00	860 000,00
Total des recettes de gestion des services		541 000,00	0,00	865 000,00	865 000,00	865 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	6 827 710,00	0,00	6 527 010,00	6 527 010,00	6 527 010,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		7 368 710,00	0,00	7 392 010,00	7 392 010,00	7 392 010,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		7 368 710,00	0,00	7 392 010,00	7 392 010,00	7 392 010,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	604 819,21
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 996 829,21
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 479 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	324 793,00	0,00	690 000,00	690 000,00	690 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 160 559,00	0,00	620 000,00	620 000,00	620 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 485 352,00	0,00	1 310 000,00	1 310 000,00	1 310 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 461 000,00	0,00	3 479 000,00	3 479 000,00	3 479 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	360 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	3 821 000,00	0,00	3 479 000,00	3 479 000,00	3 479 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 306 352,00	0,00	4 789 000,00	4 789 000,00	4 789 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 378 028,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 378 028,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	7 684 380,00	0,00	4 789 000,00	4 789 000,00	4 789 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	2 308 538,58
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 097 538,58
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 395 352,00	0,00	810 000,00	810 000,00	810 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	450 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
	Total des recettes d'équipement	2 845 352,00	0,00	1 310 000,00	1 310 000,00	1 310 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	1 939 172,13	0,00	2 308 538,58	2 308 538,58	2 308 538,58
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 939 172,13	0,00	2 308 538,58	2 308 538,58	2 308 538,58
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 784 524,13	0,00	3 618 538,58	3 618 538,58	3 618 538,58
021	Virement de la section d'exploitation (4)	2 019 300,00		2 102 680,00	2 102 680,00	2 102 680,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 441 700,00		1 376 320,00	1 376 320,00	1 376 320,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 378 028,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 839 028,00		3 479 000,00	3 479 000,00	3 479 000,00
	TOTAL	9 623 552,13	0,00	7 097 538,58	7 097 538,58	7 097 538,58

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 097 538,58
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

3 479 000,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 965 000,00		2 965 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00		10,00
66	Charges financières	1 048 000,00	0,00	1 048 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 376 320,00	1 376 320,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 102 680,00	2 102 680,00
Dépenses d'exploitation – Total		4 013 010,00	3 479 000,00	7 492 010,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 492 010,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 479 000,00	0,00	3 479 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	690 000,00	0,00	690 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	620 000,00	0,00	620 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 789 000,00	0,00	4 789 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	2 308 538,58
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 097 538,58
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 000,00		5 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	860 000,00		860 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	6 527 010,00	0,00	6 527 010,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		7 392 010,00	0,00	7 392 010,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	604 819,21
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 996 829,21
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	810 000,00	0,00	810 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	500 000,00	0,00	500 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 352 020,00	1 352 020,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		24 300,00	24 300,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		2 102 680,00	2 102 680,00
Recettes d'investissement – Total		1 310 000,00	3 479 000,00	4 789 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	2 308 538,58
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 097 538,58
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 762 700,00	2 965 000,00	2 965 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	31 000,00	39 500,00	39 500,00
6161	Multirisques	22 000,00	15 400,00	15 400,00
618	Divers	2 376 900,00	2 570 100,00	2 570 100,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 000,00	10 000,00	10 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	2 200,00	2 200,00
627	Services bancaires et assimilés	1 800,00	1 800,00	1 800,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	14 000,00	14 000,00	14 000,00
63512	Taxes foncières	312 000,00	312 000,00	312 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	10,00	10,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		2 762 710,00	2 965 010,00	2 965 010,00
66	Charges financières (b) (8)	1 145 000,00	1 048 000,00	1 048 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 145 000,00	1 048 000,00	1 048 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		3 907 710,00	4 013 010,00	4 013 010,00
023	Virement à la section d'investissement	2 019 300,00	2 102 680,00	2 102 680,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 441 700,00	1 376 320,00	1 376 320,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 417 400,00	1 352 020,00	1 352 020,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	24 300,00	24 300,00	24 300,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 461 000,00	3 479 000,00	3 479 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 461 000,00	3 479 000,00	3 479 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 368 710,00	7 492 010,00	7 492 010,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 492 010,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	381 328,34
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	381 328,34
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 000,00	5 000,00	5 000,00
703	Ventes de produits résiduels	11 000,00	5 000,00	5 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	530 000,00	860 000,00	860 000,00
757	Redevances des fermiers, concession..	530 000,00	860 000,00	860 000,00
7588	Autres	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		541 000,00	865 000,00	865 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	6 827 710,00	6 527 010,00	6 527 010,00
7711	Dépôts et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	6 827 710,00	6 527 010,00	6 527 010,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		7 368 710,00	7 392 010,00	7 392 010,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 368 710,00	7 392 010,00	7 392 010,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	604 819,21
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 996 829,21
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	324 793,00	690 000,00	690 000,00
2135	Installations générales, agencements	324 793,00	690 000,00	690 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 160 559,00	620 000,00	620 000,00
2313	Constructions	10 559,00	120 000,00	120 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	2 150 000,00	500 000,00	500 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 485 352,00	1 310 000,00	1 310 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 461 000,00	3 479 000,00	3 479 000,00
1641	Emprunts en euros	3 461 000,00	3 479 000,00	3 479 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	360 000,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	360 000,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		3 821 000,00	3 479 000,00	3 479 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 306 352,00	4 789 000,00	4 789 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 378 028,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 378 028,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 378 028,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		7 684 380,00	4 789 000,00	4 789 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 308 538,58
--	--------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 097 538,58
--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 395 352,00	810 000,00	810 000,00
1641	Emprunts en euros	2 395 352,00	810 000,00	810 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	450 000,00	500 000,00	500 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	450 000,00	500 000,00	500 000,00
Total des recettes d'équipement		2 845 352,00	1 310 000,00	1 310 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 939 172,13	2 308 538,58	2 308 538,58
1068	Autres réserves	1 939 172,13	2 308 538,58	2 308 538,58
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 939 172,13	2 308 538,58	2 308 538,58
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 784 524,13	3 618 538,58	3 618 538,58
021	Virement de la section d'exploitation	2 019 300,00	2 102 680,00	2 102 680,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 441 700,00	1 376 320,00	1 376 320,00
28031	Frais d'études	10,00	10,00	10,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	10,00	10,00	10,00
28131	Bâtiments	1 385 450,00	1 304 600,00	1 304 600,00
28135	Installations générales, agencements, ..	30 440,00	45 920,00	45 920,00
28154	Matériel industriel	10,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 370,00	1 370,00	1 370,00
28184	Mobilier	110,00	110,00	110,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	24 300,00	24 300,00	24 300,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 461 000,00	3 479 000,00	3 479 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	1 378 028,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	1 378 028,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 839 028,00	3 479 000,00	3 479 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		9 623 552,13	7 097 538,58	7 097 538,58

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 097 538,58
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					65 862 560,04									
1641 Emprunts en euros (total)					65 862 560,04									
1089 (SG/14-1089)	SOCIETE GENERALE	20/10/2014	02/11/2014	02/11/2015	14 500 000,00	F	FIXE	1,955	1,983		A	C	N	A-1
1313203 (CDC/18-5035697)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/04/2018	01/04/2018	01/04/2019	2 000 000,00	V	LIVRETA	1,500	1,637		A	X Produits CDC	N	A-1
322013 (CA/10-322013)	CREDIT AGRICOLE CIB	28/06/2010	01/07/2010	01/10/2010	6 700 000,00	F	FIXE	3,690	3,797		T	C	N	A-1
919 (SG/13-919)	SOCIETE GENERALE	12/07/2013	01/08/2013	01/11/2013	10 000 000,00	F	FIXE	3,587	3,689		T	C	N	A-1
925515DP (PBB/2013)	DEUTSCHE PFANDBRIEFBANK	05/12/2013	16/12/2013	02/04/2014	9 500 000,00	F	FIXE	3,715	3,812		T	C	N	A-1
AFL/16-139 (AFL/16-139)	AGENCE FRANCE LOCALE	05/04/2016	08/04/2016	20/03/2017	9 712 500,04	F	FIXE	1,300	1,319		A	C	N	A-1
AFL/19-1040 (AFL/19-1040)	AGENCE FRANCE LOCALE	01/12/2011	15/12/2011	01/01/2013	6 600 000,00	F	FIXE	4,510	4,507		A	P	N	A-1
AFL/21-1739 (SIM2021AFL2)	AGENCE FRANCE LOCALE	22/04/2021	31/12/2021	20/12/2022	1 000 000,00	F	FIXE	0,845	0,850		A	C	N	A-1
MON507858 (BP/15-MON507858)	LA BANQUE POSTALE	19/10/2015	10/11/2015	01/03/2016	4 000 000,00	F	FIXE	2,170	2,188		T	C	N	A-1
MON528026 (BP/19-MON528026)	LA BANQUE POSTALE	23/07/2019	10/09/2019	01/01/2020	450 000,00	F	FIXE	0,810	0,824		T	C	N	A-1
MON535466 (BP/20-MON535466)	LA BANQUE POSTALE	17/07/2020	17/08/2020	01/12/2020	1 400 060,00	F	FIXE	0,630	0,637		T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					65 862 560,04									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		41 257 910,74					3 473 875,83	1 045 306,47	0,00	346 393,75
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		41 257 910,74					3 473 875,83	1 045 306,47	0,00	346 393,75
1089 (SG/14-1089)	N	0,00	A-1	9 425 000,00	12,84	F	FIXE	1,955	725 000,00	186 817,90	0,00	28 347,50
1313203 (CDC/18-5035697)	N	0,00	A-1	1 795 421,68	21,25	V	LIVRETA	1,250	71 408,19	22 442,77	0,00	22 731,00
322013 (CA/10-322013)	N	0,00	A-1	2 931 250,00	8,50	F	FIXE	3,690	335 000,00	105 527,73	0,00	23 950,40
919 (SG/13-919)	N	0,00	A-1	5 875 000,00	11,58	F	FIXE	3,587	500 000,00	206 825,42	0,00	32 669,10
925515DP (PBB/2013)	N	0,00	A-1	5 818 750,00	12,00	F	FIXE	3,715	475 000,00	211 877,54	0,00	49 630,08
AFL/16-139 (AFL/16-139)	N	0,00	A-1	6 475 000,04	9,22	F	FIXE	1,300	647 500,00	85 110,28	0,00	60 185,13
AFL/19-1040 (AFL/19-1040)	N	0,00	A-1	3 170 932,77	5,00	F	FIXE	4,510	471 964,64	143 009,07	0,00	121 723,46
AFL/21-1739 (SIM2021AFL2)	N	0,00	A-1	1 000 000,00	19,97	F	FIXE	0,845	0,00	7 581,53	0,00	281,67
MON507858 (BP/15-MON507858)	N	0,00	A-1	3 040 000,00	18,92	F	FIXE	2,170	160 000,00	64 666,00	0,00	5 381,60
MON528026 (BP/19-MON528026)	N	0,00	A-1	414 000,00	22,75	F	FIXE	0,810	18 000,00	3 344,50	0,00	819,72
MON535466 (BP/20-MON535466)	N	0,00	A-1	1 312 556,25	18,67	F	FIXE	0,630	70 003,00	8 103,73	0,00	674,09
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		41 257 910,74					3 473 875,83	1 045 306,47	0,00	346 393,75

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	41 257 910,74	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	12 Novembre 2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	13... - Subventions d'équipement transférables (sur la durée d'amortissement des biens)	0	12/11/2020
L	2031 - Frais d'études	5	12/11/2020
L	2032 - Frais de recherche et de développement	5	12/11/2020
L	2033 - Frais d'insertion	2	12/11/2020
L	205... - Concessions et droits similaires, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	5	12/11/2020
L	205... - Logiciels	2	12/11/2020
L	205... Brevets (durée du privilège ou durée effective de leur utilisation si elle est plus brève)	0	12/11/2020
L	208... - Autres immobilisations incorporelles	5	12/11/2020
L	211... Terrains (non amortissable)	0	12/11/2020
L	212... - Agencements et aménagements de terrains	50	12/11/2020
L	2131 - Bâtiments productifs de revenus (non affectés à l'usage du public ou à un S.P.A.)	50	12/11/2020
L	2135 - Installations générales, agencements et aménagements des constructions	20	12/11/2020
L	2138 - Autres constructions	50	12/11/2020
L	2151 - Installations complexes spécialisées	10	12/11/2020
L	2153 - Installations à caractère spécifique	10	12/11/2020
L	2154 - Matériel industriel	5	12/11/2020
L	2155 - Outillage industriel	5	12/11/2020
L	2157 - Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	5	12/11/2020
L	216 - Collections et œuvre d'art (non amortissable)	0	12/11/2020
L	217...- Immob. reçue au titre d'une mise à disposition selon règles d'amort. régissant les comptes 21	0	12/11/2020
L	2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers sur autres immob. corporelles	20	12/11/2020
L	2182 - Matériel de transport - camions et véhicules industriels	10	12/11/2020
L	2182 - Matériel de transport - voitures et autres véhicules légers	5	12/11/2020
L	2184 - Mobilier	12	12/11/2020
L	2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	5	12/11/2020
L	2188 - Autres immob. corporelles (en fonction de la durée estimative du bien : coffres-forts...)	20	12/11/2020
L	2188 - Autres immobilisations corporelles (en fonction de la durée estimative du bien)	5	12/11/2020
L	22... - Immob. reçue en affectation selon règles d'amortissement régissant les comptes 21	0	12/11/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		3 479 000,00	I 3 479 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		3 479 000,00	3 479 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 479 000,00	3 479 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 479 000,00	0,00	2 308 538,58	5 787 538,58

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 479 000,00	III 3 479 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 479 000,00	3 479 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	10,00	10,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	10,00	10,00
28131	Bâtiments	1 304 600,00	1 304 600,00
28135	Installations générales, agencements, ..	45 920,00	45 920,00
28154	Matériel industriel	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 370,00	1 370,00
28184	Mobilier	110,00	110,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	24 300,00	24 300,00
021	Virement de la section d'exploitation	2 102 680,00	2 102 680,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 479 000,00	0,00	0,00	2 308 538,58	5 787 538,58

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 5 787 538,58
Ressources propres disponibles	IV 5 787 538,58
Solde	V = IV – II (6) 0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				291 375,00	145 687,50	24 281,25	121 406,25
2022	Indemnité de réaménagement d'emprunt Dexia	12	01/04/2016	291 375,00	145 687,50	24 281,25	121 406,25

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					17 312 500,04	10 645 932,81	1 355 165,52
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					17 312 500,04	10 645 932,81	1 355 165,52
2011	ex DEXIA MON276796	AGENCE FRANCE LOCALE	15	A	6 600 000,00	3 170 932,77	614 973,71
2016	Refinancement RA Dexia n°mon278010	AGENCE FRANCE LOCALE	15	A	9 712 500,04	6 475 000,04	732 610,28
2021	Programme d'investissement 2021	AGENCE FRANCE LOCALE	20	A	1 000 000,00	1 000 000,00	7 581,53
TOTAL					17 312 500,04	10 645 932,81	1 355 165,52

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2022 - 1101 CENTRE DES CONGRES	0,00	4 506 220,00	4 506 220,00	0,00	660 000,00	3 846 220,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
20/12/2013 - affermage	SAPL DESTINATION NANCY	GRAND NANCY CONGRES ET EVENEMENTS	Société Publique Locale	1 776 000,00
04/07/2014 - affermage	SAPL DESTINATION NANCY	GRAND NANCY CONGRES ET EVENEMENTS	Société Publique Locale	600 000,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24540067600145	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT METROPOLE DU GRAND NANCY
--	--

POSTE COMPTABLE DE :

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43(1)

Budget primitif

BUDGET : TRANSPORTS (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	195
-----------------------------	-----

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	196
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	197
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	199
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	202
B2 - Balance générale du budget - Recettes	203

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	205
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	207
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	208
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	209
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	211

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	212
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	217
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	218
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	219
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	221
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	222
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	223
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	225
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	226
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	227
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	228
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	231
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	306
--------------------------	-----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires délibération 20 du 12.11.2020.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	94 396 930,00	80 865 002,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 14 563 971,46
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	94 396 930,00	95 428 973,46
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	34 874 395,00	31 777 536,80
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 3 096 858,20
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	34 874 395,00	34 874 395,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	129 271 325,00	130 303 368,46

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	71 454 993,00	0,00	75 197 315,00	75 197 315,00	75 197 315,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 187 557,00	0,00	1 203 270,00	1 203 270,00	1 203 270,00
014	Atténuations de produits	40 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 234 060,00	0,00	1 555 008,00	1 555 008,00	1 555 008,00
Total des dépenses de gestion des services		73 916 610,00	0,00	77 985 593,00	77 985 593,00	77 985 593,00
66	Charges financières	2 697 500,00	0,00	2 399 000,00	2 399 000,00	2 399 000,00
67	Charges exceptionnelles	101 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		76 715 610,00	0,00	80 386 093,00	80 386 093,00	80 386 093,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	32 964,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	13 500 000,00		14 010 837,00	14 010 837,00	14 010 837,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		13 532 964,00		14 010 837,00	14 010 837,00	14 010 837,00
TOTAL		90 248 574,00	0,00	94 396 930,00	94 396 930,00	94 396 930,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	94 396 930,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	14 040 000,00	0,00	14 810 000,00	14 810 000,00	14 810 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	56 500 000,00	0,00	61 000 000,00	61 000 000,00	61 000 000,00
74	Subventions d'exploitation	2 520 000,00	0,00	2 519 607,00	2 519 607,00	2 519 607,00
75	Autres produits de gestion courante	731 000,00	0,00	1 080 000,00	1 080 000,00	1 080 000,00
Total des recettes de gestion des services		73 791 000,00	0,00	79 409 607,00	79 409 607,00	79 409 607,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 415 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		77 206 000,00	0,00	79 409 607,00	79 409 607,00	79 409 607,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 703 964,00		1 455 395,00	1 455 395,00	1 455 395,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 703 964,00		1 455 395,00	1 455 395,00	1 455 395,00
TOTAL		78 909 964,00	0,00	80 865 002,00	80 865 002,00	80 865 002,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	14 563 971,46
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	95 428 973,46
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	12 555 442,00
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	400 000,00	0,00	410 000,00	410 000,00	410 000,00
21	Immobilisations corporelles	8 883 985,00	0,00	17 195 000,00	17 195 000,00	17 195 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 758 669,00	0,00	5 770 000,00	5 770 000,00	5 770 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	16 042 654,00	0,00	23 375 000,00	23 375 000,00	23 375 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	11 829 000,00	0,00	10 044 000,00	10 044 000,00	10 044 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	11 829 000,00	0,00	10 044 000,00	10 044 000,00	10 044 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	27 871 654,00	0,00	33 419 000,00	33 419 000,00	33 419 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 703 964,00		1 455 395,00	1 455 395,00	1 455 395,00
041	Opérations patrimoniales (4)	2 337 934,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	4 041 898,00		1 455 395,00	1 455 395,00	1 455 395,00
	TOTAL	31 913 552,00	0,00	34 874 395,00	34 874 395,00	34 874 395,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	34 874 395,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	16 042 654,00	0,00	17 766 699,80	17 766 699,80	17 766 699,80
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	16 042 654,00	0,00	17 766 699,80	17 766 699,80	17 766 699,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	16 042 654,00	0,00	17 766 699,80	17 766 699,80	17 766 699,80
021	Virement de la section d'exploitation (4)	32 964,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	13 500 000,00		14 010 837,00	14 010 837,00	14 010 837,00
041	Opérations patrimoniales (4)	2 337 934,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	15 870 898,00		14 010 837,00	14 010 837,00	14 010 837,00
	TOTAL	31 913 552,00	0,00	31 777 536,80	31 777 536,80	31 777 536,80

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 096 858,20
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	34 874 395,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

12 555 442,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	75 197 315,00		75 197 315,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 203 270,00		1 203 270,00
014	Atténuations de produits	30 000,00		30 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 555 008,00		1 555 008,00
66	Charges financières	2 399 000,00	0,00	2 399 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 500,00	0,00	1 500,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	14 010 837,00	14 010 837,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		80 386 093,00	14 010 837,00	94 396 930,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	94 396 930,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 455 395,00	1 455 395,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	10 044 000,00	0,00	10 044 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	410 000,00	0,00	410 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	17 195 000,00	0,00	17 195 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 770 000,00	0,00	5 770 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		33 419 000,00	1 455 395,00	34 874 395,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	34 874 395,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	14 810 000,00		14 810 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	61 000 000,00		61 000 000,00
74	Subventions d'exploitation	2 519 607,00		2 519 607,00
75	Autres produits de gestion courante	1 080 000,00		1 080 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 455 395,00	1 455 395,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		79 409 607,00	1 455 395,00	80 865 002,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	14 563 971,46
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	95 428 973,46
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		745 000,00	745 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	17 766 699,80	0,00	17 766 699,80
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		13 265 837,00	13 265 837,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		17 766 699,80	14 010 837,00	31 777 536,80

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	3 096 858,20
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	34 874 395,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	71 454 993,00	75 197 315,00	75 197 315,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	30 000,00	43 022,00	43 022,00
6063	Fournitures entretien et petit équi	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	1 493,00	1 493,00	1 493,00
611	Sous-traitance générale	69 588 000,00	73 359 000,00	73 359 000,00
6135	Locations mobilières	130 000,00	130 000,00	130 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	45 000,00	45 000,00	45 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	473 000,00	473 600,00	473 600,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	500,00	500,00
6156	Maintenance	286 230,00	286 230,00	286 230,00
6168	Autres	3 000,00	2 000,00	2 000,00
618	Divers	3 800,00	3 800,00	3 800,00
6226	Honoraires	218 000,00	223 000,00	223 000,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	17 290,00	17 290,00	17 290,00
6238	Divers	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6248	Divers	1 960,00	1 960,00	1 960,00
6251	Voyages et déplacements	8 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	1 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	12 500,00	12 500,00	12 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	270,00	270,00	270,00
6287	Remboursements de frais	490 100,00	447 100,00	447 100,00
63512	Taxes foncières	124 300,00	130 000,00	130 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	3 050,00	3 050,00	3 050,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 187 557,00	1 203 270,00	1 203 270,00
6218	Autre personnel extérieur	1 000,00	750,00	750,00
6331	Versement de mobilité	14 611,00	12 961,00	12 961,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 894,00	6 491,00	6 491,00
6411	Salaires, appointements, commissions	631 565,00	694 983,00	694 983,00
6413	Primes et gratifications	199 430,00	142 560,00	142 560,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	266 794,00	117 872,00	117 872,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	16 061,00	174 562,00	174 562,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	4 417,00	4 708,00	4 708,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	3 491,00	2 118,00	2 118,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 500,00	3 500,00	3 500,00
648	Autres charges de personnel	38 794,00	42 765,00	42 765,00
014	Atténuations de produits (7)	40 000,00	30 000,00	30 000,00
739	Restitut° taxe Versement mobilité	40 000,00	30 000,00	30 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 234 060,00	1 555 008,00	1 555 008,00
65732	Subv. exploitat° Régions	15 025,00	15 025,00	15 025,00
65734	Subv. exploitat° Communes	1 000,00	1 000,00	1 000,00
65735	Subv. exploitat° groupements	1 200 000,00	1 521 000,00	1 521 000,00
65737	Subv. exploitat° autres EPL	13 975,00	13 975,00	13 975,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	4 000,00	4 000,00	4 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	60,00	8,00	8,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		73 916 610,00	77 985 593,00	77 985 593,00
66	Charges financières (b) (8)	2 697 500,00	2 399 000,00	2 399 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 697 500,00	2 399 000,00	2 399 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	101 500,00	1 500,00	1 500,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	100 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 500,00	1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		76 715 610,00	80 386 093,00	80 386 093,00
023	Virement à la section d'investissement	32 964,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	13 500 000,00	14 010 837,00	14 010 837,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	13 500 000,00	13 265 837,00	13 265 837,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	0,00	745 000,00	745 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		13 532 964,00	14 010 837,00	14 010 837,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00

METROPOLE DU GRAND NANCY - BUDGET TRANSPORTS - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		13 532 964,00	14 010 837,00	14 010 837,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		90 248 574,00	94 396 930,00	94 396 930,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	94 396 930,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	502 235,93
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	502 235,93
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	14 040 000,00	14 810 000,00	14 810 000,00
7061	Transport de voyageur	14 000 000,00	14 800 000,00	14 800 000,00
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	30 000,00	0,00	0,00
7087	Remboursement de frais	10 000,00	10 000,00	10 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	56 500 000,00	61 000 000,00	61 000 000,00
734	Versement de mobilité	56 500 000,00	61 000 000,00	61 000 000,00
74	Subventions d'exploitation	2 520 000,00	2 519 607,00	2 519 607,00
7471	Subv. exploitat° État	1 435 000,00	1 434 607,00	1 434 607,00
7472	Subv. exploitat° Régions	1 085 000,00	1 085 000,00	1 085 000,00
75	Autres produits de gestion courante	731 000,00	1 080 000,00	1 080 000,00
753	Comp./relèv.seuil assuj.vers.transport	370 000,00	370 000,00	370 000,00
7588	Autres	361 000,00	710 000,00	710 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		73 791 000,00	79 409 607,00	79 409 607,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	3 415 000,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	1 600 000,00	0,00	0,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	1 815 000,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		77 206 000,00	79 409 607,00	79 409 607,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 703 964,00	1 455 395,00	1 455 395,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 703 964,00	1 455 395,00	1 455 395,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 703 964,00	1 455 395,00	1 455 395,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		78 909 964,00	80 865 002,00	80 865 002,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	14 563 971,46
--	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	95 428 973,46
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	400 000,00	410 000,00	410 000,00
2031	Frais d'études	400 000,00	410 000,00	410 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	8 883 985,00	17 195 000,00	17 195 000,00
2111	Terrains nus	0,00	130 000,00	130 000,00
2135	Installations générales, agencements	935 229,00	190 000,00	190 000,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	5 800 000,00	14 975 000,00	14 975 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 148 756,00	1 900 000,00	1 900 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	6 758 669,00	5 770 000,00	5 770 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	5 906 669,00	5 770 000,00	5 770 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	852 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		16 042 654,00	23 375 000,00	23 375 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	11 829 000,00	10 044 000,00	10 044 000,00
1641	Emprunts en euros	11 829 000,00	10 044 000,00	10 044 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		11 829 000,00	10 044 000,00	10 044 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		27 871 654,00	33 419 000,00	33 419 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 703 964,00	1 455 395,00	1 455 395,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 703 964,00	1 455 395,00	1 455 395,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	1 090 674,00	840 674,00	840 674,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	10 624,00	10 624,00	10 624,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	13 823,00	13 823,00	13 823,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	11 070,00	11 070,00	11 070,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	441 027,00	441 995,00	441 995,00
13918	Autres subventions d'équipement	136 746,00	137 209,00	137 209,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	2 337 934,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 337 934,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		4 041 898,00	1 455 395,00	1 455 395,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		31 913 552,00	34 874 395,00	34 874 395,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	34 874 395,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	16 042 654,00	17 766 699,80	17 766 699,80
1641	Emprunts en euros	16 042 654,00	17 766 699,80	17 766 699,80
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		16 042 654,00	17 766 699,80	17 766 699,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		16 042 654,00	17 766 699,80	17 766 699,80
021	Virement de la section d'exploitation	32 964,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	13 500 000,00	14 010 837,00	14 010 837,00
15112	Provisions litiges et contentieux	0,00	745 000,00	745 000,00
28031	Frais d'études	273 502,00	284 831,00	284 831,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 968,00	649,00	649,00
28121	Aménagement Terrains nus	249,00	249,00	249,00
28128	Aménagement Autres terrains	31 078,00	31 078,00	31 078,00
28131	Bâtiments	97 299,00	97 299,00	97 299,00
28135	Installations générales, agencements, ..	382 243,00	389 372,00	389 372,00
28138	Autres constructions	196 437,00	196 437,00	196 437,00
28151	Installations complexes spécialisées	980 417,00	980 424,00	980 424,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 741 332,00	2 289 199,00	2 289 199,00
28154	Matériel industriel	48 012,00	41 094,00	41 094,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	8 053 000,00	7 278 840,00	7 278 840,00
28157	Aménagements des matériels industriels	118 192,00	117 523,00	117 523,00
28181	Installations générales, agencements	34 379,00	34 379,00	34 379,00
28182	Matériel de transport	1 071 653,00	1 048 225,00	1 048 225,00
28183	Matériel de bureau et informatique	250 827,00	269 450,00	269 450,00
28184	Mobilier	19 063,00	15 534,00	15 534,00
28188	Autres	197 349,00	191 254,00	191 254,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		13 532 964,00	14 010 837,00	14 010 837,00
041	Opérations patrimoniales (8)	2 337 934,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	2 337 934,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		15 870 898,00	14 010 837,00	14 010 837,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		31 913 552,00	31 777 536,80	31 777 536,80

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	3 096 858,20
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	34 874 395,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					201 056 029,07									
1641 Emprunts en euros (total)					201 056 029,07									
0044520G (CFF-44520G)	CREDIT FONCIER (GPE CE)	20/12/2016	01/12/2016	01/03/2017	2 611 029,07	F	FIXE	2,860	2,933		T	P	N	A-1
1094642 (CDC/07-1094642)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/07/2007	06/09/2007	01/08/2008	10 000 000,00	V	LIVRETA	3,200	2,108		A	P	N	A-1
1141686 (CDC/10-1141686)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	04/08/2009	01/07/2010	01/10/2010	8 100 000,00	V	LIVRETA	1,500	1,466		A	X Produits CDC	N	A-1
1311406 (CDC/18-1311406)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/12/2011	01/02/2012	01/05/2012	10 000 000,00	V	LIVRETA	1,950	3,261		T	C	N	A-1
1311417 (CDC/18-1311417)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	08/08/2012	28/01/2013	01/01/2014	13 700 000,00	F	FIXE	3,060	3,062		A	P	N	A-1
1311440 (CDC/18-1311440)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	08/08/2012	02/01/2014	01/01/2015	13 700 000,00	F	FIXE	3,370	3,370		A	P	N	A-1
1313203 (CDC/18-5035697)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/04/2018	01/04/2018	01/04/2019	7 500 000,00	V	LIVRETA	1,500	1,637		A	X Produits CDC	N	A-1
142583/T1 (CAL-142583/T1)	CREDIT AGRICOLE CIB	29/12/2003	01/09/2004	01/12/2004	6 400 000,00	F	FIXE	0,950	2,207		T	P	N	A-1
17986 (SG/09-17986)	SOCIETE GENERALE	08/07/2009	16/12/2009	16/01/2010	700 000,00	F	FIXE	3,140	3,079		A	P	N	A-1
270343/T1 (CA/07-270343/T1)	CREDIT AGRICOLE CIB	17/12/2007	20/12/2007	31/03/2008	1 470 000,00	V	TAUX STRUCTURE	3,030	3,136		A	P	N	A-1
292493 (CAL-11/08)	CREDIT AGRICOLE CIB	05/11/2008	15/11/2008	15/02/2009	10 000 000,00	F	FIXE	3,095	3,519		T	P	N	A-1
6928273Z (6928273Z)	CREDIT FONCIER (GPE CE)	05/11/2008	28/11/2008	30/01/2009	3 700 000,00	F	FIXE	3,535	3,428		T	P	N	A-1
704557DP (PBB/2011(2))	DEUTSCHE PFANDBRIEFBANK	01/12/2011	30/12/2011	30/03/2013	6 700 000,00	F	FIXE	4,560	4,577		A	P	N	A-1
A050242(14L10061) (A050242)	CAISSE EPARGNE PAYS LORRAINS	22/12/2005	25/12/2005	25/03/2006	3 375 000,00	V	TAUX STRUCTURE	3,110	3,029		T	P	N	A-1
AFL/17-348 (AFL/17-348)	AGENCE FRANCE LOCALE	19/06/2017	20/06/2017	20/06/2018	7 000 000,00	F	FIXE	1,680	1,680		A	P	N	A-1
BEI 2013 82052/569501 (BEI-201)	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT	07/02/2013	03/12/2013	03/03/2014	17 300 000,00	F	FIXE	2,873	2,904		T	P	N	A-1
BEI 2014 82052/569501 (BEI-201)	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT	07/02/2013	07/02/2014	07/05/2014	1 300 000,00	F	FIXE	2,884	2,916		T	P	N	A-1
CFF 778031792L (200105069)	CREDIT FONCIER (GPE CE)	21/08/2001	27/12/2002	01/04/2003	6 700 000,00	F	FIXE	2,500	2,877		T	P	N	A-1
MIN536375 (BP/20-MIN533721)	LA BANQUE POSTALE	13/11/2020	15/01/2021	01/05/2021	900 000,00	F	FIXE	0,800	0,807		T	C	N	A-1
MIS265768 (MIS265768)	DEXIA CREDIT LOCAL	08/07/2009	02/10/2009	01/02/2010	10 000 000,00	F	FIXE	3,150	2,986		T	P	N	A-1

METROPOLE DU GRAND NANCY - BUDGET TRANSPORTS - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MIS508928 (CAFFILMIS508928)	CAFFIL	12/05/2016	01/06/2016	01/06/2017	5 271 000,00	F	FIXE	1,880	1,907		A	P	N	A-1
MIS508928/R (CAFFMIS508928/R)	CAFFIL	10/12/2007	21/12/2007	01/12/2008	5 900 000,00	V	TAUX STRUCTURE	3,250	3,743		A	P	N	A-1
MON507857 (BP/15-MON507857)	LA BANQUE POSTALE	19/10/2015	10/11/2015	01/06/2016	10 000 000,00	F	FIXE	2,170	2,182		S	C	N	A-1
MON507858 (BP/15-MON507858)	LA BANQUE POSTALE	19/10/2015	10/11/2015	01/03/2016	1 000 000,00	F	FIXE	2,170	2,188		T	C	N	A-1
MON507859 (BP/16-MON507859)	LA BANQUE POSTALE	27/10/2015	05/01/2016	01/05/2016	1 729 000,00	F	FIXE	2,190	2,208		T	C	N	A-1
MON528026 (BP/19-MON528026)	LA BANQUE POSTALE	23/07/2019	10/09/2019	01/01/2020	2 000 000,00	F	FIXE	0,810	0,824		T	C	N	A-1
MON528028 (BP/19-MON528028)	LA BANQUE POSTALE	23/07/2019	12/09/2019	01/01/2020	10 000 000,00	F	FIXE	0,810	0,824		T	C	N	A-1
MON535465 (BP/20-MON535465)	LA BANQUE POSTALE	17/07/2020	01/09/2020	01/12/2020	10 000 000,00	F	FIXE	0,780	0,787		T	C	N	A-1
SAARLB 06 12 (SAARLB)	SAAR LB	18/06/2012	29/06/2012	29/12/2012	14 000 000,00	F	FIXE	3,882	3,917		S	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					201 056 029,07									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		120 912 812,99					10 030 015,81	2 481 970,66	0,00	501 096,16
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		120 912 812,99					10 030 015,81	2 481 970,66	0,00	501 096,16
0044520G (CFF-44520G)	N	0,00	A-1	1 818 418,47	9,17	F	FIXE	2,860	173 237,79	50 851,92	0,00	4 051,71
1094642 (CDC/07-1094642)	N	0,00	A-1	3 425 248,81	5,58	V	LIVRETA	0,950	557 466,08	32 539,86	0,00	17 430,62
1141686 (CDC/10-1141686)	N	0,00	A-1	3 560 230,38	7,75	V	LIVRETA	0,750	433 477,71	26 701,73	0,00	9 851,41
1311406 (CDC/18-1311406)	N	0,00	A-1	4 136 363,61	6,83	V	LIVRETA	1,700	590 909,08	80 327,33	0,00	12 824,03
1311417 (CDC/18-1311417)	N	0,00	A-1	10 177 202,47	16,92	V	LIVRETA	1,740	513 795,16	209 263,80	0,00	18 485,08
1311440 (CDC/18-1311440)	N	0,00	A-1	10 666 924,68	17,92	V	LIVRETA	1,740	509 740,45	219 588,73	0,00	19 429,63
1313203 (CDC/18-5035697)	N	0,00	A-1	6 732 831,28	21,25	V	LIVRETA	1,250	267 780,70	84 160,39	0,00	85 241,25
142583/T1 (CAL-142583/T1)	N	0,00	B-1	1 352 510,40	2,67	C	TAUX STRUCTURES	1,950	431 144,32	24 615,08	0,00	1 547,13
17986 (SG/09-17986)	N	0,00	A-1	363 037,44	7,96	F	FIXE	3,140	38 017,94	11 557,69	0,00	453,58
270343/T1 (CA/07-270343/T1)	N	0,00	A-1	682 540,85	7,00	F	FIXE	3,050	83 829,54	21 106,63	0,00	50,72
292493 (CAL-11/08)	N	0,00	A-1	4 664 432,68	6,87	F	FIXE	3,095	571 239,16	139 710,48	0,00	16 539,35
6928273Z (6928273Z)	N	0,00	A-1	1 725 840,15	6,83	F	FIXE	3,535	211 358,51	59 041,79	0,00	9 368,96
704557DP (PBB/2011(2))	N	0,00	A-1	3 225 042,04	5,25	F	FIXE	4,560	479 424,62	147 061,92	0,00	95 014,91
A050242(14L10061) (A050242)	N	0,00	A-1	815 219,56	3,98	F	FIXE	3,110	196 280,32	23 390,25	0,00	374,29
AFL/17-348 (AFL/17-348)	N	0,00	A-1	6 066 336,21	20,47	F	FIXE	1,680	243 301,08	101 914,45	0,00	52 263,74
BEI 2013 82052/569501 (BEI-201	N	0,00	A-1	11 538 402,82	11,93	F	FIXE	2,873	817 459,26	322 743,74	0,00	23 625,98
BEI 2014 82052/569501 (BEI-201	N	0,00	A-1	882 447,96	12,10	F	FIXE	2,884	60 971,55	24 794,34	0,00	3 540,83
CFF 778031792L (200105069)	N	0,00	A-1	570 399,96	1,00	F	FIXE	2,500	454 306,63	10 167,36	0,00	741,71
MIN536375 (BP/20-MIN533721)	N	0,00	A-1	873 000,00	24,08	F	FIXE	0,800	36 000,00	6 876,00	0,00	1 109,93
MIS265768 (MIS265768)	N	0,00	A-1	5 207 981,51	7,83	F	FIXE	3,150	543 547,84	157 697,20	0,00	24 355,18
MIS508928 (CAFFILMIS508928)	N	0,00	A-1	4 660 747,07	19,42	F	FIXE	1,880	140 953,04	88 839,02	0,00	50 511,21
MIS508928/R (CAFFMIS508928/R)	N	0,00	A-1	2 402 991,31	5,92	F	FIXE	3,250	353 281,69	79 181,90	0,00	5 736,34
MON507857 (BP/15-MON507857)	N	0,00	A-1	7 600 000,00	18,92	F	FIXE	2,170	400 000,00	162 750,00	0,00	13 306,15
MON507858 (BP/15-MON507858)	N	0,00	A-1	760 000,00	18,92	F	FIXE	2,170	40 000,00	16 166,50	0,00	1 345,40

METROPOLE DU GRAND NANCY - BUDGET TRANSPORTS - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MON507859 (BP/16-MON507859)	N	0,00	A-1	1 331 330,00	19,08	F	FIXE	2,190	69 160,00	28 588,15	0,00	4 581,88
MON528026 (BP/19-MON528026)	N	0,00	A-1	1 840 000,00	22,75	F	FIXE	0,810	80 000,00	14 864,40	0,00	3 643,20
MON528028 (BP/19-MON528028)	N	0,00	A-1	9 200 000,00	22,75	F	FIXE	0,810	400 000,00	74 322,00	0,00	18 216,00
MON535465 (BP/20-MON535465)	N	0,00	A-1	9 500 000,00	23,67	F	FIXE	0,780	400 000,00	72 930,00	0,00	6 112,17
SAARLB 06 12 (SAARLB)	N	0,00	A-1	5 133 333,33	5,49	F	FIXE	3,882	933 333,34	190 218,00	0,00	1 343,77
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		120 912 812,99					10 030 015,81	2 481 970,66	0,00	501 096,16

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
142583/T1 (CAL-142583/T1)	CREDIT AGRICOLE CIB	6 400 000,00	1 352 510,40	1	20,00		1.95	EURIBOR03M	97 784,68		1,950	24 615,08	0,00	1,12
TOTAL (B)		6 400 000,00	1 352 510,40						97 784,68			24 615,08	0,00	1,12
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		6 400 000,00	1 352 510,40						97 784,68			24 615,08	0,00	1,12

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661.11 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	28	0	0	0	0	
	% de l'encours	98,88	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	119 560 302,59	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	1,12	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 352 510,40	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	12 Novembre 2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	13 - Subventions d'équipement transférables (sur durée d'amortissement résiduelle du bien financé)	0	12/11/2020
L	2031 - Frais d'études	5	12/11/2020
L	2032 - Frais de recherche et de développement	5	12/11/2020
L	2033 - Frais d'insertion	2	12/11/2020
L	205... - Concessions et droits similaires, licences, droits et valeurs similaires	5	12/11/2020
L	205... - Logiciels spécifiques	5	12/11/2020
L	205... - Logiciels bureautiques	2	12/11/2020
L	205... Brevets (durée du privilège ou durée effective de leur utilisation si elle est plus brève)	0	12/11/2020
L	207 - Fonds commercial	15	12/11/2020
L	208... - Autres immobilisations incorporelles	5	12/11/2020
L	211... Terrains (non amortissable)	0	12/11/2020
L	212... - Agencements et aménagements de terrains et voiries	50	12/11/2020
L	212... - Agencements et aménagements de terrains et voiries - voirie, parking relais (historique)	40	12/11/2020
L	2131 - Construction de bâtiments d'exploitation	40	12/11/2020
L	2135 - Installations générales, agencements, aménagements des constructions (historique)	40	12/11/2020
L	2135 - Installations générales, agencements et aménagements des constructions	20	12/11/2020
L	2138 - Autres constructions	40	12/11/2020
L	2151 - Installations complexes spécialisées	15	12/11/2020
L	2153 - Installations à caractère spécifique : aménagement/installation voirie (hors parking relais)	50	12/11/2020
L	2153 - Installations à caractère spécifique : aménagement et installations de voirie	40	12/11/2020
L	2153 - Installations à caractère spécifique (historique)	20	12/11/2020
L	2153 - Abris-bus et gares de correspondance, installations de voirie diverses	15	12/11/2020
L	2153 - Dispositif sonore, travaux de câblage, oblitérateur, distributeur de tickets, automate...	15	12/11/2020
L	2153 - Systèmes d'aide à l'exploitation et à l'informatisation des voyageurs, valideur aux stations	15	12/11/2020
L	2153 - Installations à caractère spécifique : poteaux, installations de voirie (historique)	6	12/11/2020
L	2154 - Matériel industriel	10	12/11/2020
L	2155 - Outillage industriel	10	12/11/2020
L	2156 - Transports en communs en site propre (historique)	25	12/11/2020
L	2156 - Matériel de transport d'exploitation - trolleybus (historique)	20	12/11/2020
L	2156 - Matériel de transport d'exploitation - autobus	15	12/11/2020
L	2156 - Matériel de transport d'exploitation - minibus	15	12/11/2020
L	2156 - Matériel de transport d'exploitation (historique)	5	12/11/2020
L	2157 - Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels (historique)	20	12/11/2020
L	2157 - Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	10	12/11/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2157 - Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels (historique)	5	12/11/2020
L	216 - Collections et œuvre d'art (non amortissable)	0	12/11/2020
L	217... - Immob. reçue au titre d'une mise à disposition selon règles d'amort. régissant les comptes 21	0	12/11/2020
L	2181 - Installations générales, agencements, aménagements divers - parking relais Brabois	40	12/11/2020
L	2181 - Installations générales, agencements, aménagements divers	20	12/11/2020
L	2182 - Matériel de transport - voitures et autres véhicules légers (historique)	25	12/11/2020
L	2182 - Matériel de transport - voitures et autres véhicules légers (historique)	18	12/11/2020
L	2182 - Matériel de transport - camions, tracteurs, véhicules industriels et engins divers	10	12/11/2020
L	2182 - Matériel de transport - voitures et autres véhicules légers	5	12/11/2020
L	2183 - Matériel de bureau et informatique - système billettique	15	12/11/2020
L	2183 - Matériel de bureau et informatique	5	12/11/2020
L	2184 - Mobilier	12	12/11/2020
L	2184 - Mobilier (historique)	10	12/11/2020
L	2188 - Autres immobilisations corporelles (en fonction de la durée estimative du bien)	20	12/11/2020
L	2188 - Autres immobilisations corporelles (en fonction de la durée estimative du bien)	12	12/11/2020
L	2188 - Autres immobilisations corporelles (en fonction de la durée estimative du bien)	10	12/11/2020
L	2188 - Autres immobilisations corporelles (en fonction de la durée estimative du bien)	5	12/11/2020
L	2188 - Autres immobilisations corporelles (en fonction de la durée estimative du bien)	2	12/11/2020
L	22... - Immob. reçue en affectation selon règles d'amortissement régissant les comptes 21	0	12/11/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	745 000,00		45 000,00	790 000,00	0,00	790 000,00
- Fondation Vincent de Paul - Contestation du rejet d'exonération au Versement transport	0,00	31/01/2020	45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00
- Transdev : contentieux suite à l'incendie d'un tram	745 000,00	31/03/2022	0,00	745 000,00	0,00	745 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	745 000,00		45 000,00	790 000,00	0,00	790 000,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		11 499 395,00	I 11 499 395,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		10 044 000,00	10 044 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	10 044 000,00	10 044 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 455 395,00	1 455 395,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	1 455 395,00	1 455 395,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	11 499 395,00	0,00	0,00	11 499 395,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		14 010 837,00	III 14 010 837,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		14 010 837,00	14 010 837,00
15...	Provisions pour risques et charges		
15112	Provisions litiges et contentieux	745 000,00	745 000,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	284 831,00	284 831,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	649,00	649,00
28121	Aménagement Terrains nus	249,00	249,00
28128	Aménagement Autres terrains	31 078,00	31 078,00
28131	Bâtiments	97 299,00	97 299,00
28135	Installations générales, agencements, ..	389 372,00	389 372,00
28138	Autres constructions	196 437,00	196 437,00
28151	Installations complexes spécialisées	980 424,00	980 424,00
28153	Installations à caractère spécifique	2 289 199,00	2 289 199,00
28154	Matériel industriel	41 094,00	41 094,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	7 278 840,00	7 278 840,00
28157	Aménagements des matériels industriels	117 523,00	117 523,00
28181	Installations générales, agencements	34 379,00	34 379,00
28182	Matériel de transport	1 048 225,00	1 048 225,00
28183	Matériel de bureau et informatique	269 450,00	269 450,00
28184	Mobilier	15 534,00	15 534,00
28188	Autres	191 254,00	191 254,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	14 010 837,00	0,00	3 096 858,20	0,00	17 107 695,20

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 11 499 395,00
Ressources propres disponibles	IV 17 107 695,20
Solde	V = IV – II (6) 5 608 300,20

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65732		Subventions de fonctionnement	REGION	Région	15 025,00
65734		Subventions de fonctionnement	COMMUNES	Commune	1 000,00
65735.1		Subventions de fonctionnement	Syndicat mixte des transports suburbains	Autre personne de droit public	1 521 000,00
65737.1		Subventions de fonctionnement	CCAS	Autre personne de droit public	13 975,00
6574.83		participation budget transports et déplacements à la subvention annuelle de fonctionnement du CAS	CAS DU GRAND NANCY	Association	4 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					7 000 000,00	6 066 336,21	345 215,53
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					7 000 000,00	6 066 336,21	345 215,53
2017	Programme d'investissement 2017	AGENCE FRANCE LOCALE	25	A	7 000 000,00	6 066 336,21	345 215,53
TOTAL					7 000 000,00	6 066 336,21	345 215,53

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2022 - 9101 P2M	0,00	365 200 000,00	365 200 000,00	0,00	10 925 000,00	354 275 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		11,00	0,00	11,00	7,54	1,09	8,63
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	0,00	0,00	0,00	0,33	0,00	0,33
ADJOINT ADMINISTRATIF PL 1E CL	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PL 2E CL	C	1,00	0,00	1,00	0,67	0,00	0,67
ADMINISTRATEUR HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	0,54	0,00	0,54
ATTACHE PRINCIPAL	A	4,00	0,00	4,00	3,00	0,42	3,42
ATTACHE TERRITORIAL	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,67	1,67
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		12,00	0,00	12,00	8,58	1,75	10,33
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 1E CL	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2E CL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAITRISE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
INGENIEUR	A	0,50	0,00	0,50	0,00	0,33	0,33
INGENIEUR HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	3,50	0,00	3,50	2,00	1,00	3,00
TECHNICIEN	B	0,42	0,00	0,42	0,00	0,42	0,42
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	B	1,58	0,00	1,58	1,58	0,00	1,58
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		23,00	0,00	23,00	16,12	2,84	18,96

METROPOLE DU GRAND NANCY - BUDGET TRANSPORTS - BP - 2022

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATTACHE PRINCIPAL	A	ADM	650	0,00	3-3-2°	CDD
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	450	0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEUR	A	TECH	610	0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEUR PRINCIPAL	A	TECH	645	0,00	3-3-2°	CDD
TECHNICIEN	B	TECH	477	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
23/11/2018 - concession	KEOLIS SA	KEOLIS GRAND NANCY	Société Anonyme	68 500 000,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				
31/03/2017 - autres	Syndicat Mixte des Transports en Commun Suburbains	SMT Transports Suburbains Nancy	Syndicat Mixte	1 255 455,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

REPUBLIQUE FRANÇAISE

: METROPOLE DU GRAND NANCY (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24540067600152

POSTE COMPTABLE : NANCY MUNICIPALE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	Sans Objet
B - Modalités de vote du budget	236
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	237
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	238
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	239

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	240
B1 - Présentation des AP votées	241
B2 - Présentation des AE votées	242
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	244
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	248
D1 - Balance générale - Dépenses	250
D2 - Balance générale - Recettes	252

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	254
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	258
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	260
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	261
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	262
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	263
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	265
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	268
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	271

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	273
A1.01 - Opérations non ventilables	276
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	277
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	280
A2.01 - Opérations non ventilables	282
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	283
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	286
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	290
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	291
B3.1 - Etat des provisions constituées	293
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	295
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1 - Subventions versées	296
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	297
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	300
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	302
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	303

D - Autres éléments d'information

D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	305
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	306
--------------------------	-----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires délibération 20 du 12.11.2020 (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	33 820 157,98	36 780 787,81	0,00	A1 2 960 629,83
Investissement	2 895 597,93	1 640 508,70	(3) 0,00	A2 -1 255 089,23
Fonctionnement	30 924 560,05	35 140 279,11	(4) 0,00	A3 4 215 719,06

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	2 960 629,83
Investissement	A2 + B2	-1 255 089,23
Fonctionnement	A3 + B3	4 215 719,06

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	8 848 155,00	10 103 244,23

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 1 255 089,23	(si solde positif) 0,00

=

=

=

Total de la section d'investissement (2)	10 103 244,23	10 103 244,23
--	---------------	---------------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	38 709 509,83	35 748 880,00

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 960 629,83

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (3)	38 709 509,83	38 709 509,83
---	---------------	---------------

TOTAL DU BUDGET (4)	48 812 754,06	48 812 754,06
---------------------	---------------	---------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2022 - 4401	CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA PRÉVENTION ET DU TRI	21	1 100 000,00
2022 - 4402	CONTENEURISATION DE L'HYPERCENTRE DE NANCY	21	2 500 000,00
2022 - 4403	OPTIMISATION ET RATIONNALISATION DES POINTS DE COLLECTE DES DECHETS	21	30 000 000,00
2022 - 4404	RÉNOVATION ET EXTENSION DE DÉCHETTERIES	23	8 700 000,00
TOTAL			42 300 000,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	42 300 000,00
----------------------	----------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
---------------	------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	188 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00	210 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	3 184 075,00	0,00	6 191 475,00	6 191 475,00	6 191 475,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	2 256 000,00	0,00	2 100 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
Total des dépenses d'équipement		5 628 075,00	0,00	8 501 475,00	8 501 475,00	8 501 475,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	396 000,00	0,00	179 000,00	179 000,00	179 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		398 500,00	0,00	179 000,00	179 000,00	179 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	100 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		6 126 575,00	0,00	8 840 475,00	8 840 475,00	8 840 475,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	74 290,00		5 680,00	5 680,00	5 680,00
041	Opérations patrimoniales (7)	118 060,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		192 350,00		7 680,00	7 680,00	7 680,00

TOTAL	6 318 925,00	0,00	8 848 155,00	8 848 155,00	8 848 155,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 255 089,23
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 103 244,23
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	30 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 455 405,00	0,00	1 121 642,17	1 121 642,17	1 121 642,17
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 485 405,00	0,00	1 141 642,17	1 141 642,17	1 141 642,17
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	1 255 089,23	1 255 089,23	1 255 089,23
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	1 505 089,23	1 505 089,23	1 505 089,23
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	100 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 585 405,00	0,00	2 806 731,40	2 806 731,40	2 806 731,40

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	3 044 470,00		5 799 772,83	5 799 772,83	5 799 772,83
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 570 990,00		1 494 740,00	1 494 740,00	1 494 740,00
041	Opérations patrimoniales (10)	118 060,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 733 520,00		7 296 512,83	7 296 512,83	7 296 512,83

TOTAL	6 318 925,00	0,00	10 103 244,23	10 103 244,23	10 103 244,23
--------------	---------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 103 244,23
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

7 288 832,83

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	26 021 141,00	0,00	27 975 296,00	27 975 296,00	27 975 296,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 879 739,00	0,00	3 221 991,00	3 221 991,00	3 221 991,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	107 000,00	0,00	142 510,00	142 510,00	142 510,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		29 007 880,00	0,00	31 339 797,00	31 339 797,00	31 339 797,00
66	Charges financières	62 000,00	0,00	48 700,00	48 700,00	48 700,00
67	Charges spécifiques (3)	27 000,00	0,00	26 500,00	26 500,00	26 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		29 096 880,00	0,00	31 414 997,00	31 414 997,00	31 414 997,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	3 044 470,00		5 799 772,83	5 799 772,83	5 799 772,83
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 570 990,00		1 494 740,00	1 494 740,00	1 494 740,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 615 460,00		7 294 512,83	7 294 512,83	7 294 512,83

TOTAL	33 712 340,00	0,00	38 709 509,83	38 709 509,83	38 709 509,83
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	38 709 509,83
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 794 450,00	0,00	2 957 300,00	2 957 300,00	2 957 300,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	27 068 000,00	0,00	28 100 000,00	28 100 000,00	28 100 000,00
74	Dotations et participations (3)	2 380 100,00	0,00	2 492 100,00	2 492 100,00	2 492 100,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 392 500,00	0,00	2 193 800,00	2 193 800,00	2 193 800,00
Total des recettes de gestion courante		33 638 050,00	0,00	35 743 200,00	35 743 200,00	35 743 200,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		33 638 050,00	0,00	35 743 200,00	35 743 200,00	35 743 200,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	74 290,00		5 680,00	5 680,00	5 680,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		74 290,00		5 680,00	5 680,00	5 680,00

TOTAL	33 712 340,00	0,00	35 748 880,00	35 748 880,00	35 748 880,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 960 629,83
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	38 709 509,83
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	7 288 832,83	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	5 680,00	5 680,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	179 000,00	0,00	179 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	210 000,00	0,00	210 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	2 000,00	2 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	6 191 475,00	0,00	6 191 475,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	160 000,00	0,00	160 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		8 840 475,00	7 680,00	8 848 155,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 255 089,23
---	--------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 103 244,23
--	---------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	27 975 296,00		27 975 296,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	3 221 991,00		3 221 991,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	142 510,00	0,00	142 510,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	48 700,00	0,00	48 700,00
67	Charges spécifiques (9)	26 500,00	0,00	26 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	1 494 740,00	1 494 740,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		5 799 772,83	5 799 772,83
Dépenses de fonctionnement – Total		31 414 997,00	7 294 512,83	38 709 509,83

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	38 709 509,83
---	---------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	250 000,00	0,00	250 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	20 000,00	0,00	20 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 121 642,17	0,00	1 121 642,17
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 494 740,00	1 494 740,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	160 000,00	2 000,00	162 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		5 799 772,83	5 799 772,83
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 551 642,17	7 296 512,83	8 848 155,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	1 255 089,23
--------------------------------	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 103 244,23
--	---------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 957 300,00		2 957 300,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	28 100 000,00		28 100 000,00
74	Dotations et participations (8)	2 492 100,00		2 492 100,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	2 193 800,00	0,00	2 193 800,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	5 680,00	5 680,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		35 743 200,00	5 680,00	35 748 880,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 960 629,83
------------------------------------	--------------

=

METROPOLE DU GRAND NANCY - BUDGET DECHETS MENAGERS - BP - 2022

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			38 709 509,83

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	6 318 925,00	0,00	42 300 000,00	8 848 155,00	8 848 155,00	5 300 000,00	3 548 155,00	8 848 155,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	188 000,00	0,00	0,00	210 000,00	210 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	3 184 075,00	0,00	33 600 000,00	6 191 475,00	6 191 475,00	3 200 000,00	2 991 475,00	6 191 475,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 256 000,00	0,00	8 700 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	5 628 075,00	0,00	42 300 000,00	8 501 475,00	8 501 475,00	5 300 000,00	3 201 475,00	8 501 475,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	396 000,00	0,00		179 000,00	179 000,00		179 000,00	179 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	398 500,00	0,00	0,00	179 000,00	179 000,00	0,00	179 000,00	179 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	100 000,00	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00
Total des dépenses réelles	6 126 575,00	0,00	42 300 000,00	8 840 475,00	8 840 475,00	5 300 000,00	3 540 475,00	8 840 475,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	74 290,00			5 680,00	5 680,00		5 680,00	5 680,00
041 Opérations patrimoniales (7)	118 060,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
Total des dépenses d'ordre	192 350,00			7 680,00	7 680,00		7 680,00	7 680,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	1 255 089,23
---	---------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	10 103 244,23
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		6 318 925,00	0,00	8 848 155,00	8 848 155,00	8 848 155,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	30 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 455 405,00	0,00	1 121 642,17	1 121 642,17	1 121 642,17
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 485 405,00	0,00	1 141 642,17	1 141 642,17	1 141 642,17
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	100 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
Total des recettes réelles		1 585 405,00	0,00	1 551 642,17	1 551 642,17	1 551 642,17
021	Virement de la section de fonctionnement	3 044 470,00		5 799 772,83	5 799 772,83	5 799 772,83
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 570 990,00		1 494 740,00	1 494 740,00	1 494 740,00
041	Opérations patrimoniales (6)	118 060,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des recettes d'ordre		4 733 520,00		7 296 512,83	7 296 512,83	7 296 512,83

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00
---	--	--	--	--	-------------

Affectation au compte 1068 (8)					1 255 089,23
---------------------------------------	--	--	--	--	---------------------

Total des recettes d'investissement cumulées					10 103 244,23
---	--	--	--	--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		6 318 925,00	0,00	42 300 000,00	8 848 155,00	8 848 155,00	5 300 000,00	3 548 155,00	8 848 155,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	188 000,00	0,00	0,00	210 000,00	210 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00
2031	Frais d'études	188 000,00	0,00		210 000,00	210 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 184 075,00	0,00	33 600 000,00	6 191 475,00	6 191 475,00	3 200 000,00	2 991 475,00	6 191 475,00
21351	Bâtiments publics	1 067 600,00	0,00		700 000,00	700 000,00	500 000,00	200 000,00	700 000,00
2152	Installations de voirie	1 162 000,00	0,00		4 205 000,00	4 205 000,00	2 450 000,00	1 755 000,00	4 205 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	950 000,00	0,00		1 282 000,00	1 282 000,00	250 000,00	1 032 000,00	1 282 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	1 650,00	0,00		1 650,00	1 650,00	0,00	1 650,00	1 650,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 825,00	0,00		2 825,00	2 825,00	0,00	2 825,00	2 825,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 256 000,00	0,00	8 700 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	2 256 000,00	0,00		2 100 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 628 075,00	0,00	42 300 000,00	8 501 475,00	8 501 475,00	5 300 000,00	3 201 475,00	8 501 475,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	396 000,00	0,00		179 000,00	179 000,00		179 000,00	179 000,00
1641	Emprunts en euros	396 000,00	0,00		179 000,00	179 000,00		179 000,00	179 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

METROPOLE DU GRAND NANCY - BUDGET DECHETS MENAGERS - BP - 2022

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
261	Titres de participation	2 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		398 500,00	0,00	0,00	179 000,00	179 000,00	0,00	179 000,00	179 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	100 000,00	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00
458100536	OPERATION SOUS MANDAT : TRAVAUX DIVERS COLLECTE	100 000,00	0,00		160 000,00	160 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00
Total des dépenses réelles		6 126 575,00	0,00	42 300 000,00	8 840 475,00	8 840 475,00	5 300 000,00	3 540 475,00	8 840 475,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	74 290,00			5 680,00	5 680,00		5 680,00	5 680,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	74 290,00			5 680,00	5 680,00		5 680,00	5 680,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	360,00			320,00	320,00		320,00	320,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	73 930,00			5 360,00	5 360,00		5 360,00	5 360,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	118 060,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
204422	Sub nat privé - Bât. et installations	0,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	5 260,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	112 800,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		192 350,00			7 680,00	7 680,00		7 680,00	7 680,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 318 925,00	0,00	8 848 155,00	8 848 155,00	8 848 155,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	30 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	30 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	1 455 405,00	0,00	1 121 642,17	1 121 642,17	1 121 642,17
1641	Emprunts en euros	1 455 405,00	0,00	1 121 642,17	1 121 642,17	1 121 642,17
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 485 405,00	0,00	1 141 642,17	1 141 642,17	1 141 642,17
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	100 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
Total des recettes réelles		1 585 405,00	0,00	1 551 642,17	1 551 642,17	1 551 642,17
021	Virement de la section de fonctionnement	3 044 470,00		5 799 772,83	5 799 772,83	5 799 772,83
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 570 990,00		1 494 740,00	1 494 740,00	1 494 740,00
28031	Frais d'études	10,00		9 990,00	9 990,00	9 990,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	10,00		10,00	10,00	10,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00		310,00	310,00	310,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	0,00		620,00	620,00	620,00
281318	Autres bâtiments publics	40,00		30,00	30,00	30,00
281351	Bâtiments publics	14 150,00		20 690,00	20 690,00	20 690,00
28152	Installations de voirie	388 200,00		489 040,00	489 040,00	489 040,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	446 140,00		507 240,00	507 240,00	507 240,00
28181	Installations générales, aménagt divers	709 350,00		454 510,00	454 510,00	454 510,00
281838	Autre matériel informatique	10,00		10,00	10,00	10,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 490,00		230,00	230,00	230,00
28188	Autres immo. corporelles	11 590,00		12 060,00	12 060,00	12 060,00

METROPOLE DU GRAND NANCY - BUDGET DECHETS MENAGERS - BP - 2022

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
041	Opérations patrimoniales (9)	118 060,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
2031	Frais d'études	5 260,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	112 800,00		0,00	0,00	0,00
458200536	OPERATION SOUS MANDAT : TRAVAUX DIVERS COLLECTE	0,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des recettes d'ordre		4 733 520,00		7 296 512,83	7 296 512,83	7 296 512,83

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Sauf 165, 166 et 16449.
(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		33 712 340,00	0,00	0,00	38 709 509,83	38 709 509,83	0,00	38 709 509,83	38 709 509,83
011	Charges à caractère général (3)	26 021 141,00	0,00	0,00	27 975 296,00	27 975 296,00	0,00	27 975 296,00	27 975 296,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 879 739,00	0,00		3 221 991,00	3 221 991,00		3 221 991,00	3 221 991,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	107 000,00	0,00	0,00	142 510,00	142 510,00	0,00	142 510,00	142 510,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		29 007 880,00	0,00	0,00	31 339 797,00	31 339 797,00	0,00	31 339 797,00	31 339 797,00
66	Charges financières	62 000,00	0,00		48 700,00	48 700,00		48 700,00	48 700,00
67	Charges spécifiques (3)	27 000,00	0,00		26 500,00	26 500,00		26 500,00	26 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		89 000,00	0,00	0,00	75 200,00	75 200,00		75 200,00	75 200,00
Total des dépenses réelles		29 096 880,00	0,00	0,00	31 414 997,00	31 414 997,00	0,00	31 414 997,00	31 414 997,00
023	Virement à la section d'investissement	3 044 470,00			5 799 772,83	5 799 772,83		5 799 772,83	5 799 772,83
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 570 990,00			1 494 740,00	1 494 740,00		1 494 740,00	1 494 740,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		4 615 460,00			7 294 512,83	7 294 512,83		7 294 512,83	7 294 512,83

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	38 709 509,83
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		33 712 340,00	0,00	35 748 880,00	35 748 880,00	35 748 880,00
013	Atténuations de charges (2)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 794 450,00	0,00	2 957 300,00	2 957 300,00	2 957 300,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	27 068 000,00	0,00	28 100 000,00	28 100 000,00	28 100 000,00
74	Dotations et participations (2)	2 380 100,00	0,00	2 492 100,00	2 492 100,00	2 492 100,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	1 392 500,00	0,00	2 193 800,00	2 193 800,00	2 193 800,00
Total des recettes de gestion des services		33 638 050,00	0,00	35 743 200,00	35 743 200,00	35 743 200,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		33 638 050,00	0,00	35 743 200,00	35 743 200,00	35 743 200,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	74 290,00		5 680,00	5 680,00	5 680,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		74 290,00		5 680,00	5 680,00	5 680,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	2 960 629,83
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	38 709 509,83
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	33 712 340,00	0,00	0,00	38 709 509,83	38 709 509,83	0,00	38 709 509,83	38 709 509,83
011	Charges à caractère général (4)	26 021 141,00	0,00	0,00	27 975 296,00	27 975 296,00	0,00	27 975 296,00	27 975 296,00
60628	Autres fournitures non stockées	313 000,00	0,00		463 000,00	463 000,00	0,00	463 000,00	463 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	20 300,00	0,00		20 300,00	20 300,00	0,00	20 300,00	20 300,00
60636	Habillement et vêtements de travail	2 300,00	0,00		2 300,00	2 300,00	0,00	2 300,00	2 300,00
6064	Fournitures administratives	3 050,00	0,00		3 050,00	3 050,00	0,00	3 050,00	3 050,00
6068	Autres matières et fournitures	105 000,00	0,00		106 000,00	106 000,00	0,00	106 000,00	106 000,00
611	Contrats de prestations de services	23 682 000,00	0,00		25 169 000,00	25 169 000,00	0,00	25 169 000,00	25 169 000,00
6132	Locations immobilières	550,00	0,00		550,00	550,00	0,00	550,00	550,00
61358	Autres	50 500,00	0,00		61 050,00	61 050,00	0,00	61 050,00	61 050,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00		3 336,00	3 336,00	0,00	3 336,00	3 336,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 760,00	0,00		10 760,00	10 760,00	0,00	10 760,00	10 760,00
6156	Maintenance	67 700,00	0,00		82 700,00	82 700,00	0,00	82 700,00	82 700,00
6168	Autres primes d'assurance	1 500,00	0,00		2 100,00	2 100,00	0,00	2 100,00	2 100,00
6188	Autres frais divers	9 850,00	0,00		3 800,00	3 800,00	0,00	3 800,00	3 800,00
62268	Autres honoraires, conseils	131 500,00	0,00		275 000,00	275 000,00	0,00	275 000,00	275 000,00
6231	Annonces et insertions	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6233	Foires et expositions	174 350,00	0,00		181 500,00	181 500,00	0,00	181 500,00	181 500,00
6234	Réceptions	2 950,00	0,00		2 950,00	2 950,00	0,00	2 950,00	2 950,00
6236	Catalogues et imprimés	110 000,00	0,00		110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00
6238	Divers	212 000,00	0,00		210 000,00	210 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00
6247	Transports collectifs	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	2 560,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	1 102 471,00	0,00		1 238 000,00	1 238 000,00	0,00	1 238 000,00	1 238 000,00
63512	Taxes foncières	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 879 739,00	0,00		3 221 991,00	3 221 991,00		3 221 991,00	3 221 991,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	1 536 487,00	0,00		1 755 000,00	1 755 000,00		1 755 000,00	1 755 000,00
6218	Autre personnel extérieur	1 000,00	0,00		750,00	750,00		750,00	750,00
6331	Versement mobilité	14 180,00	0,00		15 051,00	15 051,00		15 051,00	15 051,00

METROPOLE DU GRAND NANCY - BUDGET DECHETS MENAGERS - BP - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 546,00	0,00		3 761,00	3 761,00		3 761,00	3 761,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 253,00	0,00		7 615,00	7 615,00		7 615,00	7 615,00
64111	Rémunération principale titulaires	503 685,00	0,00		662 255,00	662 255,00		662 255,00	662 255,00
64112	SFT, indemnité de résidence	32 638,00	0,00		15 349,00	15 349,00		15 349,00	15 349,00
64113	NBI	8 433,00	0,00		3 023,00	3 023,00		3 023,00	3 023,00
64114	Personnel tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00		1 800,00	1 800,00		1 800,00	1 800,00
64118	Autres indemnités	196 865,00	0,00		151 445,00	151 445,00		151 445,00	151 445,00
64131	Rémunérations	138 615,00	0,00		129 215,00	129 215,00		129 215,00	129 215,00
64138	Primes et autres indemnités	63 000,00	0,00		74 344,00	74 344,00		74 344,00	74 344,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	133 226,00	0,00		137 466,00	137 466,00		137 466,00	137 466,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	179 597,00	0,00		195 707,00	195 707,00		195 707,00	195 707,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	7 989,00	0,00		7 701,00	7 701,00		7 701,00	7 701,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 500,00	0,00		3 593,00	3 593,00		3 593,00	3 593,00
648	Autres charges de personnel	51 725,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	0,00	0,00		57 916,00	57 916,00		57 916,00	57 916,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	107 000,00	0,00	0,00	142 510,00	142 510,00	0,00	142 510,00	142 510,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	107 000,00	0,00		142 500,00	142 500,00	0,00	142 500,00	142 500,00
65888	Autres	0,00	0,00		10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		29 007 880,00	0,00	0,00	31 339 797,00	31 339 797,00	0,00	31 339 797,00	31 339 797,00
66	Charges financières	62 000,00	0,00		48 700,00	48 700,00		48 700,00	48 700,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	62 000,00	0,00		48 000,00	48 000,00		48 000,00	48 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		700,00	700,00		700,00	700,00
67	Charges spécifiques (4)	27 000,00	0,00		26 500,00	26 500,00		26 500,00	26 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	27 000,00	0,00		26 500,00	26 500,00		26 500,00	26 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		89 000,00	0,00	0,00	75 200,00	75 200,00		75 200,00	75 200,00
Total des dépenses réelles		29 096 880,00	0,00	0,00	31 414 997,00	31 414 997,00	0,00	31 414 997,00	31 414 997,00

METROPOLE DU GRAND NANCY - BUDGET DECHETS MENAGERS - BP - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
023	Virement à la section d'investissement	3 044 470,00			5 799 772,83	5 799 772,83		5 799 772,83	5 799 772,83
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 570 990,00			1 494 740,00	1 494 740,00		1 494 740,00	1 494 740,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	1 570 990,00			1 494 740,00	1 494 740,00		1 494 740,00	1 494 740,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		4 615 460,00			7 294 512,83	7 294 512,83		7 294 512,83	7 294 512,83

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	1 364,13
Montant des ICNE de l'exercice N-1	664,13
= Différence ICNE N – ICNE N-1	700,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		33 712 340,00	0,00	35 748 880,00	35 748 880,00	35 748 880,00
013	Atténuations de charges (3)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 794 450,00	0,00	2 957 300,00	2 957 300,00	2 957 300,00
70323	Red. occupation dom. public	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	2 500 000,00	0,00	2 650 000,00	2 650 000,00	2 650 000,00
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	270 000,00	0,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00
70688	Autres prestations de services	4 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00
7078	Autres marchandises	17 450,00	0,00	19 300,00	19 300,00	19 300,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	27 068 000,00	0,00	28 100 000,00	28 100 000,00	28 100 000,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	27 068 000,00	0,00	28 100 000,00	28 100 000,00	28 100 000,00
74	Dotations et participations (3)	2 380 100,00	0,00	2 492 100,00	2 492 100,00	2 492 100,00
74758	Participation autres groupements	252 900,00	0,00	205 000,00	205 000,00	205 000,00
74788	Autres	2 127 200,00	0,00	2 287 100,00	2 287 100,00	2 287 100,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 392 500,00	0,00	2 193 800,00	2 193 800,00	2 193 800,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	542 000,00	0,00	542 000,00	542 000,00	542 000,00
75888	Autres	850 500,00	0,00	1 641 800,00	1 641 800,00	1 641 800,00
Total des recettes de gestion des services		33 638 050,00	0,00	35 743 200,00	35 743 200,00	35 743 200,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		33 638 050,00	0,00	35 743 200,00	35 743 200,00	35 743 200,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	74 290,00		5 680,00	5 680,00	5 680,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	74 290,00		5 680,00	5 680,00	5 680,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		74 290,00		5 680,00	5 680,00	5 680,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
--------------	------

Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre *(RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043)*.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES									IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE									A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		179 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	179 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		2 626 731,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 505 089,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 121 642,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES							IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)							A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	8 661 475,00	0,00		8 840 475,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		179 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	210 000,00	0,00		210 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	6 191 475,00	0,00		6 191 475,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	2 100 000,00	0,00		2 100 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	160 000,00	0,00		160 000,00
RECETTES		0,00	0,00	180 000,00	0,00		2 806 731,40
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		1 505 089,23
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	20 000,00	0,00		20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 121 642,17
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

METROPOLE DU GRAND NANCY - BUDGET DECHETS MENAGERS - BP - 2022

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	160 000,00	0,00		160 000,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		179 000,00
164	Emprunts auprès des états financiers	179 000,00
RECETTES		2 626 731,40
102	Dotations et fonds d'investissement	250 000,00
106	Réserves	1 255 089,23
164	Emprunts auprès des états financiers	1 121 642,17

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721			722	
					Collecte et traitement des déchets			Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemment
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	680 000,00	7 949 375,00	32 100,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	180 000,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	500 000,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	5 487 000,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 375,00	2 100,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100 000,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00	20 000,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73					74 Politique de l'air
		Actions en matière de gestion des eaux					
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	79 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 661 475,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 487 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 475,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100 000,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		3 106 777,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	1 242 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 811 267,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	48 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	28 308 220,00	0,00		31 414 997,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	26 732 496,00	0,00		27 975 296,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	1 410 724,00	0,00		3 221 991,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	138 500,00	0,00		142 510,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		48 700,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	26 500,00	0,00		26 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	35 743 200,00	0,00		35 743 200,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	2 957 300,00	0,00		2 957 300,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	28 100 000,00	0,00		28 100 000,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	2 492 100,00	0,00		2 492 100,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	2 193 800,00	0,00		2 193 800,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		3 106 777,00
618	Divers	3 800,00
621	Personnel extérieur au service	1 755 750,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00
628	Divers	1 238 000,00
647	Autres charges sociales	3 500,00
648	Autres charges de personnel	52 017,00
657	Subventions	4 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00
661	Charges d'intérêts	48 700,00
RECETTES		0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721			722	
					Collecte et traitement des déchets			Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	1 227 661,00	17 633 339,00	9 447 220,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	145 000,00	444 000,00	5 650,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	16 269 000,00	8 900 000,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	400,00	61 200,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	89 000,00	7 796,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	275 000,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	507 500,00	4 000,00	950,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	15 500,00	500,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	8 028,00	7 467,00	10 932,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	365 921,00	295 715,00	375 795,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	110 247,00	95 382,00	135 245,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	965,00	1 775,00	3 159,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	88 500,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	1 500,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	88 900,00	30 970 500,00	4 683 800,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	2 655 500,00	280 000,00	0,00	0,00
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	18 800,00	0,00	500,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	28 100 000,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	67 600,00	205 000,00	2 219 500,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 183 800,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73					74
		Actions en matière de gestion des eaux					
		731	732	733	734	735	Politique de l'air
		Politique de l'eau	Eau potable	Assainissement	Eaux pluviales	Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	79 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 308 220,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	594 650,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 169 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 600,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 796,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	275 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	512 450,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 427,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 037 431,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	340 874,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 899,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 500,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 743 200,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 935 500,00
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 300,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 100 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 492 100,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 183 800,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 139 788,38									
1641 Emprunts en euros (total)					3 139 788,38									
0044520G (CFF-44520G)	CREDIT FONCIER (GPE CE)	20/12/2016	01/12/2016	01/03/2017	239 788,38	F	FIXE	2,860	2,933		T	P	N	A-1
17590 (SG/08-17590)	SOCIETE GENERALE	05/11/2008	10/12/2008	29/03/2009	1 400 000,00	F	FIXE	3,690	3,591		T	P	N	A-1
270343/T2 (CA/07-270343/T2)	CREDIT AGRICOLE CIB	17/12/2007	27/12/2007	31/12/2009	1 000 000,00	F	FIXE	2,500	2,591		A	P	N	A-1
560 (SG/09-560)	SOCIETE GENERALE	22/12/2009	31/12/2009	31/01/2010	500 000,00	F	FIXE	3,565	3,678		M	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

METROPOLE DU GRAND NANCY - BUDGET DECHETS MENAGERS - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 139 788,38									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 484 331,79					177 909,95	46 569,73	0,00	593,92
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 484 331,79					177 909,95	46 569,73	0,00	593,92
0044520G (CFF-44520G)	N	0,00	A-1	166 997,61	9,17	F	FIXE	2,860	15 909,60	4 670,07	0,00	372,10
17590 (SG/08-17590)	N	0,00	A-1	653 020,60	6,99	F	FIXE	3,690	79 973,48	23 317,71	0,00	176,21
270343/T2 (CA/07-270343/T2)	N	0,00	A-1	464 313,57	7,00	F	FIXE	2,500	57 026,91	11 769,06	0,00	28,28
560 (SG/09-560)	N	0,00	A-1	200 000,01	8,00	F	FIXE	3,565	24 999,96	6 812,89	0,00	17,33
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

METROPOLE DU GRAND NANCY - BUDGET DECHETS MENAGERS - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
Total général		0,00		1 484 331,79					177 909,95	46 569,73	0,00	593,92

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 484 331,79	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500 €		12 Novembre 2020
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	131 - Subventions d'équipement reçues sur la durée résiduelle d'amortissement du bien financé	0	12/11/2020
L	133 - Fonds affectés à l'équipement amortissable / durée résiduelle d'amortissement du bien financé	0	12/11/2020
L	2031 - Frais d'études non suivis de réalisation (si réalisation, transfert au 21/23 correspondant)	5	12/11/2020
L	2032 - Frais de recherche et de développement en cas de réussite du projet	5	12/11/2020
L	2033 - Frais d'insertion	2	12/11/2020
L	204...1 - Subventions d'investissement sur les biens mobiliers, matériels ou des études	5	12/11/2020
L	204...2 - Subventions d'investissement sur les biens immobiliers ou des installations	30	12/11/2020
L	204...2 - Subventions d'investissement sur les biens immobiliers ou des installations (historique)	15	12/11/2020
L	204...3 - Subventions d'investissement sur projets d'infrastructures d'intérêt national	40	12/11/2020
L	204...3 - Subventions d'investissement sur projets d'infrastructures d'intérêt national (historique)	30	12/11/2020
L	2051 - Concessions et droits similaires, licences, droits et valeurs similaires	5	12/11/2020
L	2051 - Brevets (durée du privilège ou durée effective de leur utilisation si elle est plus brève)	0	12/11/2020
L	208... - Autres immobilisations incorporelles	5	12/11/2020
L	211... - Terrains (non amortissable)	0	12/11/2020
L	2121 - Plantations d'arbres et d'arbustes	20	12/11/2020
L	2128 - Autres agencements et aménagements de terrains	20	12/11/2020
L	21311, 21312, 21313, 21314, 21316, 21318 - Constructions de bâtiments publics	50	12/11/2020
L	21311, 21312, 21313, 21314, 21316, 21318 - Aménagements et agencements sur des bâtiments publics	20	12/11/2020
L	21321 et 21328 - Bâtiments privés (immeubles de rapport et autres bâtiments privés)	50	12/11/2020
L	21351 - Installations générales, agencements, aménagements des constructions des bâtiments publics	20	12/11/2020
L	21352 - Installations générales, agencements, aménagements des constructions des bâtiments privés	20	12/11/2020
L	2138 - Autres constructions	20	12/11/2020
L	2141 - Constructions de bâtiments sur sol d'autrui (sur la durée du bail à construction)	0	12/11/2020
L	2145 - Installations générales, agencements, aménagements des constructions sur sol d'autrui	20	12/11/2020
L	2151 - Réseaux de voirie (non amortissable)	0	12/11/2020
L	2152 - Installations de voirie : éclairage public, conteneurs semi-enterrés...	12	12/11/2020
L	2153... - Réseaux divers (non amortissable)	0	12/11/2020
L	21561 - Matériel roulant d'incendie et de défense civile (historique)	10	12/11/2020
L	21568 - Autres matériels et outillages d'incendie et de défense civile	10	12/11/2020
L	215731 - Matériel et outillage de voirie - matériel roulant (21571 en M14)	10	12/11/2020
L	215738 - Matériel et outillage de voirie - autre matériel et outillage de voirie	5	12/11/2020

METROPOLE DU GRAND NANCY - BUDGET DECHETS MENAGERS - BP - 2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	21578 - Autre matériel technique de voirie	5	12/11/2020
L	2158 - Autre installation, matériel technique-travaux d'aménagement (conteneurs, équipements ANRU...)	20	12/11/2020
L	2158 - Autre installation, matériel technique - matériel lourd : bac roulant, conteneur aérien	10	12/11/2020
L	2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques - matériel spécifique léger	2	12/11/2020
L	216... - Biens sous-jacents Collections et œuvres d'art (non amortissable)	0	12/11/2020
L	216... - Dépenses ultérieures immobilisées (en fonction de la durée estimative du bien)	0	12/11/2020
L	217...- Immob. reçue au titre de mise à disposition selon règle d'amortissement régissant comptes 21	0	12/11/2020
L	2181 - Installations générales et aménagements divers sur autres immobilisations corporelles	20	12/11/2020
L	21828 - Autres matériels de transport - véhicules utilitaires et camions	10	12/11/2020
L	21828 - Autres matériels de transport - véhicules légers	5	12/11/2020
L	21838 - Autres matériels informatiques - réseaux informatiques	10	12/11/2020
L	21838 - Autres matériels informatiques - matériels divers	5	12/11/2020
L	21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	12	12/11/2020
L	2185 - Matériel de téléphonie	10	12/11/2020
L	2186 - Cheptel (collections animales des musées apparentées à des œuvres d'art)	0	12/11/2020
L	2188 - Autres immobilisations corporelles (en fonction de la durée de vie du bien : coffres-forts...)	20	12/11/2020
L	2188 - Autres immobilisations corporelles (en fonction de la durée estimative du bien : pianos...)	15	12/11/2020
L	2188 - Autres immobilisations corporelles - feux de signalisation... (historique)	12	12/11/2020
L	2188 - Autres immobilisations corporelles (en fonction de la durée estimative du bien)	10	12/11/2020
L	2188 - Autres immobilisations corporelles - conteneurs (historique)	7	12/11/2020
L	2188 - Autres immobilisations corporelles (en fonction de la durée estimative du bien)	5	12/11/2020
L	2188 - Autres immobilisations corporelles - divers (historique)	3	12/11/2020
L	22... - Immob reçues en affectation (selon les règles d'amortissement régissant les comptes 21)	0	12/11/2020

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		500 000,00	500 000,00	0,00	500 000,00
Provisions pour litiges	0,00		500 000,00	500 000,00	0,00	500 000,00
- TEOM contestations 2019	0,00	08/02/2019	250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00
- TEOM contestations 2020	0,00	31/01/2020	250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		500 000,00	500 000,00	0,00	500 000,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		500 000,00	500 000,00	0,00	500 000,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 458100536	Intitulé de l'opération : OPERATION SOUS MANDAT : TRAVAUX DIVERS COLLECTE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	100 100,76	0,00	160 000,00	160 000,00
45 OPERATION SOUS MANDAT : TRAVAUX DIVERS COLLECTE (5)	100 100,76	0,00	160 000,00	160 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	100 100,76	0,00	160 000,00	160 000,00
RECETTES (b)	85 096,84	0,00	162 000,00	162 000,00
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	85 096,84	0,00	160 000,00	160 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	85 096,84	0,00	162 000,00	162 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8.1

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					142 500,00
65748		Subvention pour l'acquisition de couches lavables	Particuliers	Personne physique	5 000,00
65748		Projet de recyclerie	LA BENNE IDEE	Association	25 000,00
65748		Accompagnement au développement ateliers vélo participatifs, solidaires	DYNAMO	Association	20 000,00
65748		Métropole du Grand Nancy Appel à projet "La Serre à Projets : Fabrique d'utilité sociale pour la transition écologique"	FRANCE ACTIVE LORRAINE	Association	2 500,00
65748.127		Subvention en faveur du recyclage des bouchons	LES BOUCHONS DE L'ESPOIR	Association	8 000,00
65748.136		Convention pour valorisation des déchets en déchetterie	EMMAUS 54	Association	6 000,00
65748.146		Subv ADLIS (collecte en porte à porte petits producteur papier GN dans cadre chantier d'insertion)	ADLIS	Association	42 000,00
65748.175		Partenariat entre la Métropole et la MJC Lorraine pour l'installation de Repair Café	MJC LORRAINE	Association	30 000,00
65748.83		Participation budget déchets ménagers à la subvention annuelle de fonctionnement du CAS	CAS DU GRAND NANCY	Association	4 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	3,27	0,00	3,27
ADJOINT ADMINISTRATIF PL 1E CL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF TER	C	1,00	0,00	1,00	0,67	0,00	0,67
ATTACHE TERRITORIAL	A	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		24,00	0,00	24,00	19,60	3,00	22,60
ADJOINT TECHNIQUE	C	3,00	0,00	3,00	2,25	0,00	2,25
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 1E CL	C	1,00	0,00	1,00	0,97	0,00	0,97
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2E CL	C	2,00	0,00	2,00	2,58	0,00	2,58
AGENT DE MAITRISE	C	3,00	0,00	3,00	2,50	0,00	2,50
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	4,00	0,00	4,00	3,50	0,00	3,50
INGENIEUR	A	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
INGENIEUR EN CHEF	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TECHNICIEN	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		28,00	0,00	28,00	22,87	3,00	25,87

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
INGENIEUR	A	TECH	590	0,00	3-3-2°	CDI
INGENIEUR EN CHEF	A	TECH	783	0,00	3-3-2°	CDI
INGENIEUR PRINCIPAL	A	TECH	665	0,00	3-3-2°	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Direction des Finances et du Contrôle de Gestion 22-24 viaduc Kennedy 54000 NANCY (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
01/04/2016 - Concession	VAL'ERGIE	VAL'ERGIE SNC	Société Anonyme	5 000 000,00
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				
25/03/2021 - 25 actions	SCIC KEPOS	SCIC KEPOS	Société coopérative d'intérêt collectif	2 500,00

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		184 680,00	I 184 680,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		179 000,00	179 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	179 000,00	179 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 680,00	5 680,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	5 680,00	5 680,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendances de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	184 680,00	0,00	1 255 089,23	1 439 769,23

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		7 544 512,83	III 7 544 512,83
Ressources propres externes de l'année (a)		250 000,00	250 000,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	250 000,00	250 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		7 294 512,83	7 294 512,83
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	9 990,00	9 990,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	10,00	10,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	310,00	310,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	620,00	620,00
281318	Autres bâtiments publics	30,00	30,00
281351	Bâtiments publics	20 690,00	20 690,00
28152	Installations de voirie	489 040,00	489 040,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	507 240,00	507 240,00
28181	Installations générales, aménagt divers	454 510,00	454 510,00
281838	Autre matériel informatique	10,00	10,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	230,00	230,00
28188	Autres immo. corporelles	12 060,00	12 060,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	5 799 772,83	5 799 772,83

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	7 544 512,83	0,00	0,00	1 255 089,23	8 799 602,06

Montant

Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 439 769,23
Ressources propres disponibles	IV	8 799 602,06
Solde	V = IV – II (8)	7 359 832,83

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D2

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Déchets ménagers	Déchets matières récupération	01/01/2021	12/11/2020	SPA

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 76

Nombre de membres présents : 59

Nombre de suffrages exprimés : 76

VOTES :

Pour : 56

Contre : 20

Abstentions : 0

Date de convocation : 25/03/2022

Présenté par (1), le Président de la Métropole du Grand Nancy

A, le NANCY le 31/03/2022

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session du Conseil métropolitain

A, NANCY le 31/03/2022

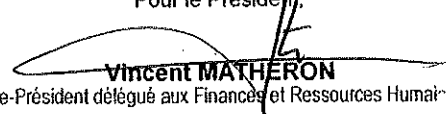
Les membres de l'assemblée délibérante (2).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le 4/04/2022

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

metropole
Grand Nancy
Pour le Président,


Vincent MATHERON
Vice-Président délégué aux Finances et Ressources Humaines